

_____ **Rapport de recherche** _____

**Comparaison entre les comportements à risque
liés aux drogues et aux activités sexuelles dans la
collectivité et en milieu carcéral chez les détenus
sous responsabilité fédérale au Canada**

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

**Comparaison entre les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles
dans la collectivité et en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale au
Canada**

Dianne Zakaria

Jennie Mae Thompson

et

Frederic Borgatta

Service correctionnel du Canada

Juillet 2010

Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier les membres du Groupe de travail sur le Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque (Jacqueline Arthur, Katherine Dinner, Marie-Line Gilbert, Emily Henry, Gayatri Jayaraman, Rhonda Kropp, Tammy Maheral, Marissa McGuire, Mary Beth Pongrac, Jonathan Smith, Greg Springer et Jill Tarasuk) pour leurs conseils et leurs commentaires judicieux tout au long de la période consacrée à l'élaboration du questionnaire et à la rédaction du rapport. L'appui, la coopération et le dévouement de la gestionnaire principale de projet à l'administration centrale (Heather Lockwood), des coordonnateurs du sondage dans les régions (Kimberley Andreassen, Michelle Beyko, Teresa Garrahan, David Lewis et Hélène Racicot) et dans les établissements (Tim Ankers, Cathy Ball, Bob Barkley, Louise Barriage, Gaston Bélanger, Réjean Bérard, Diane Bergeron, Sherry Blakeney, Laura Bodvarsen, Lori Boss-Greenhow, Michèle Boutin, Celeste Bowes-Koep, Randall Breaton, Pam Briar, Marsha Brown, Bev Bruce, Joan Christianson, Pénélope Cossette, Shelley Crawford, Solange Cyr, Johanne Demètre, Micheline Désilets, Penny Drury, Mary Ann Dundas, Annette Dupuis, France Duquet, Claire Erkan, Donna Fillmore, Stéphanie Fournier, Linda Fumerton, Debbie Fury, Lyne Giroux, Carla Grace, Sue Groody, Derek Hutchings, Kevin Jean, Pat Jones, Virginia Jugo, Wally Klein, Dan Larocque, Luc Lavigne, Sylvain Lefebvre, Gail Lévesque, Cherie Maceachern, Daniel Major, Alison Martin, Penny Martin, Dorothy McGregor, Mark Noon-Ward, Tim O'Hara, Enid Oke, Viateur Perreault, Christian Rivest, Johanne Roy, Eva Sabir, Holly Samuels, Suzanne Scott, Dale Shackelford, Marg Smith, Natalie Soroka, , Jeff Strange, Paul Taylor, Tana Taylor, Brenda Tilander-Masse, Liza Trohan, Darlene Turk, Mario Veilleux, Vicki Vervynck, Katherine Visser, Lorena Watson, Marilyn Winters et Carol Young) ont joué un rôle de premier plan dans la réalisation du sondage et la collecte des données. En dernier lieu, ce travail aurait été impossible sans la participation de la direction du Service correctionnel du Canada ainsi qu'à celle du personnel des pénitenciers fédéraux et des détenus.

Résumé

Les études canadiennes et européennes sur la population de détenus adultes indiquent que la proportion de délinquants qui déclarent un comportement à risque (c.-à-d. lié aux drogues, au sexe, au tatouage et au perçage) est plus faible en milieu carcéral que dans la collectivité. Certaines études donnent toutefois à penser que les comportements à risque prennent des formes plus risquées en établissement. Malheureusement, la plupart des études qui révèlent des comportements plus risqués en établissement sont limitées de la même façon dans leur conception : les périodes de comparaison entre le milieu carcéral et la collectivité n'ont pas été normalisées. En outre, aucune de ces études n'a vraiment cherché à savoir si le comportement plus risqué observé en établissement est une continuation du comportement dans la collectivité ou s'il s'agit principalement d'un comportement adopté en milieu carcéral.

Pour pallier ces lacunes, le Service correctionnel du Canada (SCC) a mené le Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque (SNDMICR), questionnaire papier rempli par un large échantillon de détenus sous responsabilité fédérale. Le SNDMICR a recueilli de l'information sur les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles au cours des six derniers mois dans la collectivité avant l'incarcération et des six derniers mois en milieu carcéral avant l'administration du questionnaire.

Selon des recherches publiées précédemment, la prévalence et la fréquence de la consommation de drogues non injectables et de drogues injectables ont diminué en milieu carcéral par rapport à la collectivité, tant pour les hommes que pour les femmes. Le changement dans les pratiques de partage de matériel d'injection dans les deux milieux reflète la baisse de la consommation de drogues injectables chez les femmes, mais pas chez les hommes. Plus précisément, même si la proportion d'hommes qui ont dit s'être injecté des drogues a baissé de façon importante, passant de 22 % dans la collectivité à 16 % en établissement, la proportion d'hommes ayant passé une aiguille à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée (7 % contre 7 %), utilisé l'aiguille d'un autre après que ce dernier l'a utilisée (8 % contre 7 %) et partagé une seringue avec une personne infectée ou possiblement infectée (4 % contre 5 %) n'a pas diminué de manière importante. Ces résultats indiquent que la proportion d'hommes utilisateurs de drogues injectables ayant partagé du matériel d'injection est plus grande en milieu carcéral que dans la collectivité. Cela n'est pas entièrement attribuable au fait que les plus téméraires conservent en établissement les pratiques risquées qu'ils avaient dans la collectivité. De fait, parmi les détenus qui consommaient des drogues injectables dans la collectivité et en milieu carcéral, 33 % avaient utilisé des aiguilles ayant déjà servi à quelqu'un d'autre au cours des six derniers mois en milieu carcéral, mais pas au cours des six derniers mois dans la collectivité.

En ce qui concerne les comportements sexuels, la proportion de détenus qui ont dit avoir eu des relations sexuelles ou avoir adopté des comportements sexuels précis a baissé de manière importante en milieu carcéral par rapport à la collectivité, sauf pour les relations sexuelles avec un partenaire du même sexe. La proportion d'hommes ayant eu des relations homosexuelles est demeurée stable (environ 4 % en milieu carcéral et dans la collectivité), tandis que la proportion de femmes ayant eu des relations sexuelles avec d'autres femmes s'est accrue de façon marquée en milieu carcéral par rapport à la collectivité (26 % comparativement à 22 %). Quant aux

relations sexuelles non protégées, le gros des hommes et des femmes qui ont déclaré avoir eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel en établissement s'adonnaient déjà à cette pratique dans la collectivité (5 % et 14 %, respectivement). De la même façon, la majorité des hommes qui ont dit avoir eu des relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels en établissement s'étaient également adonnés à cette activité au cours des six derniers mois dans la collectivité. Toutefois, chez les femmes, 70 % de celles qui ont dit avoir eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel en établissement ne s'étaient pas adonnées à cette activité au cours des derniers mois dans la collectivité. Pour les femmes, cela signifie que les relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel ne sont pas nécessairement la continuation d'un comportement récent dans la collectivité.

Par conséquent, de manière générale, la prévalence des comportements à risque a diminué au moment du passage des détenus de la collectivité au milieu carcéral, mais ceux qui adoptaient des comportements à risque en établissement ne reproduisaient pas nécessairement des comportements qu'ils avaient dans la collectivité. Cette baisse générale des comportements à risque est probablement davantage une conséquence de l'incarcération qu'un choix indépendant d'adopter un style de vie plus sain.

Les principales limites du SNDMICR, comme les erreurs de mesure et les biais de désirabilité sociale, sont typiques des enquêtes transversales par autodéclaration qui cherchent à recueillir, au fil du temps, de l'information sur des activités illicites ou de nature délicate. Parmi les autres contraintes, mentionnons le manque d'information concernant les raisons pour lesquelles les comportements changent en prison ainsi que les raisons pour lesquelles les comportements changent lorsque les délinquants réintègrent la collectivité et la façon dont cela se produit. Pour atténuer la portée de ces limites, il faudrait mener des enquêtes longitudinales, interroger les détenus à différents moments de leur incarcération et de leur réintégration dans la collectivité et les interroger sur les raisons pour lesquelles leurs comportements changent. De tels renseignements seraient utiles pour cerner les principaux facteurs modifiables qui peuvent orienter les décisions relatives aux politiques et aux programmes du SCC en matière de santé.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des annexes	viii
Introduction.....	1
Méthode	3
Élaboration de l'instrument d'enquête.....	3
Mesures.....	4
Échantillonnage.....	4
Conception du sondage et estimation de la taille de l'échantillon.....	4
Listes d'échantillons de chaque établissement	5
Mise en œuvre du sondage.....	5
Sélection et formation des coordonnateurs du sondage.....	5
Sensibilisation au sondage.....	6
Recrutement des détenus.....	6
Collecte de données	7
Démarche analytique générale.....	8
Procédures statistiques pour les enquêtes par échantillonnage complexe	8
Non-réponse à certaines questions et sous-populations de petite taille	9
Analyses spécifiques -.....	10
Mesure dans laquelle l'échantillon est représentatif de la population	10
Changements observés dans les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles.....	10
Profils de risque liés aux comportements à risque élevé	11
Résultats.....	13
Représentativité de l'échantillon.....	13
Différences entre les détenus qui ont répondu aux questions sur leurs comportements dans la collectivité et ceux qui ne l'ont pas fait	13
Comportements liés à l'usage de drogues non injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral	18
Comportements liés à l'usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral	20
Prévalence, fréquence et drogues les plus souvent consommées	20

Partage de matériel d'injection	20
Profils de risque liés à l'usage de drogues injectables	23
Comportements sexuels au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral	24
Profils de risque liés aux relations sexuelles non protégées	26
Analyse	28
Limites	31
Enquêtes futures	32
Bibliographie	33
Annexe A : Études portant sur les comportements à risque dans la collectivité et en milieu carcéral	35
Annexe B : Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues visés par le SNDMICR	40
Annexe C : Caractéristiques des détenus sous responsabilité fédérale, par source de données ...	47

Liste des tableaux

Tableau 1 : <i>Distribution complète des schèmes de comportement à risque pour les six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral.....</i>	12
Tableau 2 : <i>Caractéristiques sociodémographiques et carcérales, et comportements à risque des détenus sous responsabilité fédérale alors qu'ils étaient dans la collectivité</i>	15
Tableau 3 : <i>Comportements liés à l'usage de drogues non injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	19
Tableau 4 : <i>Comportements liés à l'usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années.....</i>	21
Tableau 5 : <i>Comportements liés au partage du matériel d'injection au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral pour les détenus canadiens sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	22
Tableau 6 : <i>Profil de risque lié à l'usage de drogues injectables chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	23
Tableau 7 : <i>Profil de risque lié au partage d'aiguilles chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années et usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral</i>	24
Tableau 8 : <i>Comportements sexuels au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral des détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	25
Tableau 9 : <i>Profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	26
Tableau 10 : <i>Profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années</i>	27

Liste des annexes

Annexe A : Études portant sur les comportements à risque dans la collectivité et en milieu carcéral.....	35
Annexe B : Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues visés par le SNDMICR	40
Annexe C : Caractéristiques des détenus sous responsabilité fédérale, par source de données ...	47

Introduction

Les comportements à risque pour la santé, comme l'usage de drogues injectables et les relations sexuelles non protégées, ont un taux d'incidence élevé chez les délinquants qui entrent dans le système correctionnel (Conklin, Lincoln et Tuthill, 2000; Hogben, St. Lawrence et Eldridge, 2001; Long et coll., 2001). Ce genre de comportement à risque accroît le risque de contracter des infections transmissibles sexuellement et par le sang, comme en témoigne le taux élevé d'infections à VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et à VHC (virus de l'hépatite C) chez les détenus, comparativement à l'ensemble de la population. Par exemple, des études concernant des détenus sous responsabilité fédérale au Canada ont permis d'estimer la séroprévalence globale¹ du VIH à 2 % et celle du VHC de 26 % à 33 % (De, Connor, Bouchard et Sutherland, 2004; Ford et coll., 2000). En revanche, la prévalence du VIH est estimée à 0,3 % (ONUSIDA, 2006) dans la population adulte du Canada (de 15 à 49 ans), et la prévalence du VHC est estimée à 0,8 % dans l'ensemble de la population canadienne (Zou, Tepper et Giulivi, 2001).

Les études canadiennes et européennes concernant la population carcérale adulte indiquent que la proportion de délinquants qui déclarent un comportement à risque (p. ex. lié aux drogues, aux activités sexuelles, au tatouage et au perçage) est moins élevée en milieu carcéral que dans la collectivité (Bullock, 2003; Calzavara et coll., 2003; Calzavara, Myers, Millson, Schlossberg et Burchell, 1997; Gyarmathy, Neaigus et Szamado, 2003; Martin et coll., 2005; Poulin et coll., 2007) (voir l'annexe A pour obtenir des détails sur ces recherches). Certaines études indiquent toutefois que ceux qui adoptent des comportements à risque en milieu carcéral le font peut-être de façon plus risquée (Allwright et coll., 2000; Calzavara et coll., 1997; Poulin et coll., 2007; Rotily et coll., 2001). Par exemple, parmi un échantillon de détenus (hommes et femmes) dans la République d'Irlande qui consomment des drogues injectables, 46 % avaient partagé des aiguilles au cours du mois précédant leur incarcération, tandis que 71 % avaient partagé des aiguilles en milieu carcéral (Allwright et coll., 2000).

Malheureusement, la plupart des études qui laissent croire à des comportements plus risqués en milieu carcéral comportent une limite de conception commune : les périodes comparées à l'extérieur et à l'intérieur du milieu carcéral n'ont pas été normalisées. En outre,

¹ Prévalence estimée selon des épreuves biologiques.

aucune de ces études n'a spécifiquement cherché à savoir si les comportements plus risqués observés en milieu carcéral sont une continuation des comportements dans la collectivité ou s'ils ont été adoptés en milieu carcéral.

Pour pallier ces lacunes et autres limites des recherches, le Service correctionnel du Canada (SCC) a mené le Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque (SNDMICR), questionnaire papier qu'a rempli un large échantillon de détenus sous responsabilité fédérale. Le SNDMICR a recueilli de l'information sur les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles au cours des six derniers mois dans la collectivité avant l'incarcération et des six derniers mois en établissement avant l'administration du questionnaire. Afin d'optimiser la justesse des réponses basées sur des souvenirs, seuls les détenus admis au cours des trois dernières années ont été interrogés sur leurs comportements dans la collectivité. Ainsi, l'enquête a permis de comparer les comportements à risque dans la collectivité à ceux en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années.

Dans le présent rapport, nous fournirons de l'information sur la prévalence et la fréquence des comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles dans la collectivité et en milieu carcéral. En outre, nous examinerons deux comportements particulièrement risqués — le partage des aiguilles et les relations sexuelles non protégées — de façon plus approfondie afin de déterminer s'il s'agit de comportements courants dans la collectivité qui sont reproduits en milieu carcéral ou de comportements adoptés en établissement. L'information concernant la façon dont les comportements à risque varient entre la collectivité et le milieu carcéral peut orienter les décisions relatives aux politiques et aux programmes du SCC en matière de santé.

Méthode

Élaboration de l'instrument d'enquête

Pour atteindre les objectifs de l'étude, une équipe de projet, composée de représentants de plusieurs ministères fédéraux², a choisi d'utiliser un questionnaire papier-crayon autoadministré (Zakaria, Thompson et Borgatta, 2009) comme instrument de collecte de données. Ce questionnaire a été élaboré à la suite de consultations, sous forme de groupes de discussion, avec des détenus de cinq pénitenciers, dont un établissement pour femmes et un groupe de détenus autochtones. Afin d'en faciliter la compréhension, les questions étaient formulées simplement, et leur complexité ne dépassait pas le niveau d'alphabétisation d'un élève de 8^e année. De plus, les détenus pouvaient choisir la version anglaise ou française du questionnaire.

Sous sa forme définitive, le questionnaire comptait 50 pages; les détenus ont mis de 45 à 55 minutes environ pour y répondre. Le questionnaire a permis d'obtenir de l'information sur les comportements à risque associés à la propagation des infections transmissibles sexuellement et par le sang; sur le dépistage et le traitement des infections à VIH et à VHC; sur la connaissance qu'ont les détenus du VIH et du VHC; et sur la connaissance qu'ont les détenus des programmes de réduction des méfaits et d'éducation en matière de santé ainsi que sur leur participation à ces programmes. En ce qui concerne les comportements à risque liés à la propagation des infections transmissibles sexuellement et par le sang, les détenus ont déclaré les comportements à risque qu'ils avaient au cours des six derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité, avant leur incarcération actuelle, et des six derniers mois en milieu carcéral, avant l'administration du questionnaire. Afin d'optimiser la justesse des déclarations basées sur des souvenirs, seuls les détenus admis au cours des trois dernières années ont été invités à répondre aux questions sur les comportements antérieurs à l'incarcération. Par conséquent, les conclusions du SNDMICR reproduites dans le présent rapport ne devraient pas être généralisées à l'ensemble des détenus admis il y a plus de trois ans.

Avant la collecte de données, le Comité d'éthique de la recherche de Santé Canada a examiné et approuvé la méthodologie du sondage.

² La Direction de la recherche du SCC, la Direction de la santé publique du SCC ainsi que la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida et la Division des infections acquises dans la collectivité de l'Agence de la santé publique du Canada.

Mesures

Les sections du SNDMICR pertinentes au présent rapport sont celles qui touchent les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Les comportements à risque liés aux drogues comprennent les éléments suivants : l'usage de drogues non injectables; la fréquence de l'usage de drogues non injectables; les types de drogues non injectables les plus fréquemment utilisés; l'usage de drogues injectables; la fréquence de l'usage de drogues injectables; la fréquence de « boulimies d'injections »; les types de drogues injectables les plus fréquemment utilisés; le prêt d'une aiguille à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée; l'utilisation d'une aiguille ayant servi à quelqu'un d'autre; le partage d'une aiguille avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue; le partage de matériel (p. ex. eau, filtre, contenant ou cuillère pour chauffer la drogue) avec une autre personne après l'avoir utilisé; l'utilisation de matériel ayant servi à une autre personne; et le partage de matériel avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue. Les comportements à risque liés aux activités sexuelles comprennent les activités suivantes : toute relation sexuelle (orale, vaginale ou anale); les relations sexuelles avec un ou plusieurs hommes; les relations sexuelles avec plus d'un homme; les relations sexuelles avec une ou plusieurs femmes; les relations sexuelles avec plus d'une femme; les relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels; les relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels; les relations sexuelles avec une personne séropositive (VIH, VHC ou autre ITS) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue; se faire payer en échange de relations sexuelles; et payer quelqu'un pour des relations sexuelles. Pour en savoir davantage sur le lien entre ces comportements et les questions du SNDMICR, consultez l'annexe B.

Échantillonnage

Conception du sondage et estimation de la taille de l'échantillon

La base de l'échantillonnage correspondait à l'ensemble des détenus des pénitenciers fédéraux, c'est-à-dire quelque 13 749 personnes juste avant l'époque du sondage (mars 2007). Étaient exclus de cette base les détenus incapables de comprendre l'anglais ou le français, oralement ou par écrit (moins de 0,5 % de la population carcérale). Chaque pénitencier servait de strate, dont la taille variait d'une strate à une autre. La taille de l'échantillon de chaque

pénitencier pour hommes a été calculée afin de s'assurer que les proportions estimées présentaient une faible marge d'erreur ($\pm 5\%$), 8 fois sur 10 [$\alpha = 0,20$ (pour intervalles bilatéraux), $\sigma^2 = 0,25$, facteur de correction pour population finie appliqué] (Cochran, 1977, p. 75). Si la taille estimée de l'échantillon pour un établissement donné correspondait à 80 % ou plus de la population de l'établissement, tous les détenus de cet établissement étaient invités à participer au sondage. Comme cette situation s'est produite dans le cas de petites populations pénitentiaires, les coûts d'enquête supplémentaires étaient minimes. Étant donné le petit nombre ($N = 479$) de détenues, toutes ont été invitées à participer. La taille de l'échantillon final pour l'ensemble de la population carcérale sous responsabilité fédérale, incluant les hommes et les femmes, a été estimée à 4 981 détenus.

Listes d'échantillons de chaque établissement

Dans chaque pénitencier pour hommes, un échantillonnage aléatoire simple, sans remplacement à partir de la base de l'échantillon, a servi à générer la liste principale. Deux listes de remplacement ou plus (listes secondaires) ont aidé à maintenir les tailles requises de l'échantillon dans le cas où un détenu refuserait de participer à l'étude ou ne se trouverait pas dans l'établissement. Les listes où étaient précisées l'appartenance déclarée à un groupe autochtones, la principale langue officielle et la durée de la peine globale ont facilité les substitutions. Lorsqu'un détenu inscrit sur la liste principale refusait de participer au sondage ou ne se trouvait pas dans l'établissement pour quelque motif que ce soit, il était possible de le remplacer par un autre détenu inscrit sur la liste secondaire et possédant les mêmes caractéristiques que le détenu de l'échantillon initial.

Mise en œuvre du sondage

Sélection et formation des coordonnateurs du sondage

Les coordonnateurs régionaux (Atlantique, Québec, Ontario, Prairies et Pacifique) du sondage ont été nommés par les sous-commissaires adjoints, Opérations en établissement. Chaque directeur d'établissement désignait également un coordonnateur du sondage dans son établissement. Les coordonnateurs régionaux assuraient la liaison avec les coordonnateurs en établissement et tenaient des téléconférences hebdomadaires avec la Direction de la recherche afin de résoudre les problèmes logistiques durant la mise en œuvre du sondage. La Direction de la recherche a préparé un manuel de formation complet à l'intention des coordonnateurs du sondage

et a également tenu des séances de formation en personne afin de renforcer l'engagement des coordonnateurs à l'égard du sondage et d'uniformiser les approches et les messages.

Sensibilisation au sondage

Les comités régionaux de gestion, les directeurs d'établissement, les employés chargés de la sécurité et les syndicats ont reçu de l'information sur le sondage et y ont indiqué leur appui. Afin de faire connaître le sondage dans les établissements, un communiqué général et un document sur les questions les plus souvent posées ont été envoyés à tous les employés du SCC, et des affiches annonçant la tenue du sondage ont été apposées dans tous les établissements (Zakaria et coll., 2009). Ces affiches insistaient sur le caractère volontaire de la participation au sondage, garantissaient l'anonymat et la confidentialité aux participants, et rappelaient que l'objectif général du sondage était d'améliorer la santé des détenus. Les directeurs d'établissement ont facilité la mise en œuvre du sondage en se chargeant d'informer les comités de gestion, les comités de détenus et les syndicats locaux.

Recrutement des détenus

Les coordonnateurs en établissement ont reçu les listes des détenus admissibles de deux à trois semaines avant la date prévue pour commencer la collecte de données. Avant la communication avec les détenus, les listes principales et secondaires ont été examinées par le directeur de l'établissement ou son remplaçant désigné dans le but de détecter les risques éventuels pour la sécurité. Les détenus considérés comme présentant des risques pour la sécurité ont été soit exclus du sondage, soit autorisés à répondre au questionnaire dans leur cellule.

Les coordonnateurs du sondage dans les établissements ont invité les détenus dont le nom figurait sur la liste d'échantillonnage à participer à l'étude et à signer un formulaire de consentement, le cas échéant (Zakaria et coll., 2009). Dans un souci d'efficacité, on a tenu des séances d'information en groupe avec les détenus admissibles afin de leur expliquer le déroulement du sondage et de revoir avec eux le formulaire de consentement. Cependant, le consentement des détenus a été obtenu non pas lors de cette séance d'information en groupe, mais dans le cadre d'une rencontre personnelle avec chacun d'eux. Les détenus en isolement ont été recrutés individuellement. La décision de demander à la personne détenue si elle souhaitait avoir de l'aide pour remplir le questionnaire reposait sur l'information concernant son niveau de scolarité ainsi que sur les interactions antérieures avec elle. Une reproduction petit format

(13,9 cm sur 21,6 cm) de l'affiche du sondage était laissée à chacun des détenus dont la participation était sollicitée (Zakaria et coll., 2009).

Une fois établi le calendrier du sondage, la Direction de la sécurité du SCC a passé en revue la liste des détenus appelés à répondre au questionnaire dans un même lieu de rassemblement afin de s'assurer de la compatibilité des détenus convoqués pour la même séance de groupe. Ensuite, chaque détenu a été informé du moment et de l'endroit où il allait remplir le questionnaire, et ces renseignements lui ont été rappelés la veille du jour prévu. Les activités de recrutement se sont poursuivies, selon les besoins, jusqu'à la fin de la période de collecte de données dans l'établissement. Cette façon de faire a permis le remplacement des détenus qui ne pouvaient répondre au questionnaire pour une raison ou une autre.

Collecte de données

Entre le 22 mai et le 6 juillet 2007, une entreprise privée a administré le questionnaire, dans chaque établissement, aux détenus qui avaient signé le formulaire de consentement. Le coordonnateur du sondage avait pour tâche de préparer les détenus, au jour et à l'heure prévus, à la venue de l'entrepreneur chargé du sondage et de la distribution des questionnaires. Puisque l'entrepreneur ne possédait pas la liste d'échantillonnage et que les détenus avaient comme consigne de ne pas inscrire leur nom ou le nom de quelqu'un d'autre sur le questionnaire, il était impossible d'établir un lien entre le formulaire de consentement et le questionnaire rempli. Cette façon de faire garantissait l'anonymat et la confidentialité aux détenus participants.

Chaque détenu a rempli un questionnaire : derrière une cloison, lorsqu'il se trouvait en groupe; dans sa cellule, s'il était en isolement; ou dans le cadre d'une entrevue individuelle, lorsqu'il avait demandé de l'aide pour répondre au questionnaire. À la fin de la collecte de données dans leur établissement, tous les détenus participants ont reçu les réponses aux questions portant sur leur connaissance du VIH et du VHC (Zakaria et coll., 2009).

En milieu correctionnel, plusieurs facteurs compliquent le recrutement des détenus et l'administration du questionnaire, notamment le transfèrement des détenus entre établissements, le départ des détenus à l'expiration de leur peine et la mise en liberté sous condition d'autres détenus au moment du sondage. En tout, 3 370 détenus (3 006 hommes, 351 femmes, 13 transgenres) ont répondu au questionnaire. Des questions opérationnelles ont restreint la capacité de la plupart des établissements de tenir un compte précis du nombre de détenus invités à participer au sondage; toutefois, 13 établissements, accueillant environ 27 % de la population

carcérale totale sous responsabilité fédérale à l'époque du sondage, ont fourni suffisamment de détails pour qu'on puisse estimer le taux de consentement et de réponse au sondage. Dans ces 13 établissements de niveaux de sécurité variables (de sécurité minimale à sécurité maximale), 1 687 détenus ont été invités à participer, 996 ont accepté (taux de consentement = 59 %) et 811 ont rempli le questionnaire (taux de réponse = 48 %). Par comparaison, le Sondage national de 1995 auprès des détenus avait obtenu un taux de réponse de 64,2 % [taux de réponse = nombre de détenus qui ont rempli le questionnaire/(nombre de détenus qui ont rempli le questionnaire + nombre de détenus qui ont refusé)]. Toutefois, lorsque les détenus malades, mis en liberté et transférés sont inclus dans le dénominateur, le taux de réponse chute à 59,7 % (Price Waterhouse, 1996, renseignements déduits de l'annexe 1.3, à la p. 12). La différence dans les taux de réponse des deux sondages peut être attribuée à plusieurs facteurs, comme l'évolution du profil des détenus au fil du temps ou les sujets plus délicats abordés dans le Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque.

L'entrepreneur a conservé tous les questionnaires remplis et, en août 2007, a fourni une base de données contenant les dossiers anonymes du sondage. Des analyses préliminaires visant à vérifier l'intégrité des données ont été réalisées à l'automne 2007 et à l'hiver 2008. Une fois réglées toutes les questions relatives à l'intégrité des données, en juin 2008, l'entrepreneur a détruit tous les questionnaires remplis.

Démarche analytique générale

Procédures statistiques pour les enquêtes par échantillonnage complexe

Les procédures statistiques s'appuient généralement sur l'hypothèse selon laquelle les données ont été obtenues par échantillonnage aléatoire simple. Lorsque tel est le cas, chaque détenu faisant partie de l'échantillon représente un détenu issu de la population carcérale, et les estimations dérivées de l'échantillon se rapportent à cette population. Dans le Sondage national de 2007, les détenus étaient choisis au hasard, mais la fraction de l'échantillon qu'ils constituaient n'était pas la même d'un établissement à l'autre, variant de 8 % à 94 %. Par conséquent, chaque détenu membre de l'échantillon représentait de 1 à 13 détenus. Une analyse des données du Sondage national de 2007 comme si celles-ci avaient été obtenues par échantillonnage aléatoire simple (c.-à-d. que chaque détenu membre de l'échantillon aléatoire représente un détenu issu de la population carcérale) se solderait par des estimations et des variances inexactes de la population (Lee et Forthofer, 2006). Toutes les valeurs estimées

figurant dans le présent rapport tiennent compte de l'échantillonnage complexe du Sondage national de 2007 en intégrant des coefficients de pondération qui indiquent le nombre de détenus de la population que représente chaque détenu membre de l'échantillon. L'inverse de la fraction de l'échantillon de l'établissement établissait le coefficient de pondération d'un dossier. C'est pourquoi les estimations figurant dans le présent rapport sont représentatives de la population carcérale sous responsabilité fédérale au Canada. En outre, le fait d'indiquer la taille estimée des populations dans les tableaux permet la dérivation du nombre de détenus qui déclarent certaines caractéristiques précises. L'information de ce genre a une valeur administrative.

Toutes les analyses ont été réalisées à l'aide des méthodes d'enquête 9.1 ou 9.2 du SAS[®] Institute (SAS Institute Inc., 2004, 2008), qui tiennent compte de l'échantillonnage complexe. Les inférences touchant la population se font à l'aide de critères de décision communs (ex. : alpha bilatéral de 0,05). La linéarisation³ par série de Taylor a été utilisée de pair avec le facteur de correction de la population finie pour calculer la variance d'une estimation. Chaque estimation ponctuelle est assortie d'un intervalle de confiance bilatéral de 95 % si on utilise la distribution de Student. Au cours des analyses bidimensionnelles, nous avons utilisé le test du chi carré de Rao-Scott⁴ pour association statistique lorsque les données étaient nominales, et le test de Wald (statistique F^5) lorsque nous étions en présence de données continues.

Non-réponse à certaines questions et sous-populations de petite taille

La non-réponse à certaines questions est une limite inhérente à la plupart des sondages où le sujet est appelé à fournir des renseignements sur des questions personnelles comme le comportement sexuel. Bien qu'il existe des méthodes perfectionnées, les auteurs du présent rapport ont employé une méthode similaire à celle d'autres études répertoriées lors de la recension des écrits : quelle que soit la question, nous présumons que les non-répondants et les répondants possèdent des caractéristiques communes. Les tableaux du présent rapport illustrent ces analyses en utilisant les questions où le taux de non-réponse variait de 20 % à 50 % (fondé sur la distribution pondérée). Toutefois, lorsque le taux de non-réponse à une question excédait 50 %, nous avons choisi de ne pas divulguer les estimations. Pour des raisons de confidentialité et de protection de la vie privée, nous n'indiquons pas les estimations lorsque moins de cinq

³ Pour obtenir des renseignements détaillés et des références connexes, voir SAS Institute Inc. (2004, p. 166).

⁴ Pour obtenir des renseignements détaillés et des références connexes, voir SAS Institute Inc. (2004, p. 4216).

⁵ Pour obtenir des renseignements détaillés, voir SAS Institute Inc. (2008, p. 6558).

détenus partagent une même caractéristique. En dernier lieu, en raison du petit nombre (n = 13) de répondants transgenres, les résultats du sondage mené auprès d'eux ne figurent pas dans le présent rapport.

Analyses spécifiques -

Mesure dans laquelle l'échantillon est représentatif de la population

Afin d'évaluer la mesure dans laquelle l'échantillon est représentatif de la population carcérale, nous avons comparé les estimations sur l'échantillon des caractéristiques sociodémographiques et carcérales aux estimations obtenues à partir de données administratives sur les détenus sous responsabilité fédérale. Afin de définir plus clairement la sous-population visée par le présent rapport, on a également comparé les profils sociodémographiques et les caractéristiques relatives à l'incarcération et aux comportements à risque des détenus qui ont répondu aux questions touchant leurs comportements dans la collectivité (c.-à-d. admis au cours des trois dernières années) aux profils et caractéristiques de ceux qui ne l'ont pas fait.

Changements observés dans les comportements à risque liés aux drogues et aux activités sexuelles

Tous les comportements ont été notés comme des variables binaires (c.-à-d. que 1 et 0 indiquent, respectivement, l'existence ou l'inexistence d'un comportement). Pour chaque détenu, une cote de variation a été dérivée pour chaque comportement en soustrayant la variable associée au comportement dans la collectivité de la variable associée au comportement en milieu carcéral. Par conséquent, une cote de variation de 0 indique qu'il n'y a pas eu de changement de comportement entre les deux milieux (c.-à-d. que le comportement était soit présent soit absent, tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral); une valeur de +1 indique que le comportement existait en milieu carcéral, mais pas dans la collectivité; et une valeur de -1 indique que le comportement existait dans la collectivité, mais pas en milieu carcéral. La cote de variation moyenne (CVM) pour chaque comportement, qui peut aller de -100 % à +100 %, correspond au changement de comportement global entre la collectivité et le milieu carcéral. Par exemple, une CVM de +20 % indique que, en moyenne, il y a eu une hausse de 20 % de la prévalence d'un comportement donné en milieu carcéral par rapport à la collectivité; une CVM de -20 % indique que, en moyenne, il y a eu une baisse de 20 % de la prévalence d'un comportement donné en milieu carcéral par rapport à la collectivité; et une CVM de 0 % indique que, en moyenne, la

prévalence d'un comportement donné en milieu carcéral n'est pas différente de celle dans la collectivité. On a utilisé le test t pour déterminer si la CVM pour chaque comportement s'éloignait de manière significative de 0.

Profils de risque liés aux comportements à risque élevé

La variation dans les comportements à risque entre la collectivité et le milieu carcéral a été examinée de façon plus approfondie (voir le tableau 1) pour certaines activités à risque particulièrement élevé : l'usage de drogues injectables, l'utilisation d'une aiguille usagée, les relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel et les relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel. En classant chaque détenu dans l'un des quatre schèmes de comportement s'excluant mutuellement, on a pu déterminer si les comportements à risque en établissement constituaient principalement une continuation des comportements dans la collectivité (schème 4) ou s'ils ont été adoptés en milieu carcéral (schème 2).

Tableau 1 : *Distribution complète des schèmes de comportement à risque pour les six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral*

Schème de comportement	Comportements dans la collectivité	Comportements en milieu carcéral
1	Non	Non
2	Non	Oui
3	Oui	Non
4	Oui	Oui

Résultats

Représentativité de l'échantillon

Les caractéristiques de la population carcérale sous responsabilité fédérale dans les différentes sources de données étaient comparables, ce qui indique que l'ensemble de l'échantillon était représentatif de la population (voir l'annexe C). D'après le SNDMICR, la majorité des détenus étaient anglophones (78 %; IC de 95 % : 77, 79), non-Autochtones (79 %; IC de 95 % : 77, 80), nés au Canada (89 %; IC de 95 % : 88, 91), titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou supérieures au moment du sondage (54 %; IC de 95 % : 52, 56) et dans aucune relation sérieuse (69 %; IC de 95 % : 68, 71). Il y avait des différences entre les hommes et les femmes. En moyenne, les hommes étaient plus âgés (38 contre 34 ans; $F(1, 3\ 192) = 106,64$; $p < 0,05$), avaient purgé une plus longue partie de leur peine actuelle (4,8 ans contre 2,2 ans; $F(1, 2\ 975) = 274,15$; $p < 0,05$) et étaient moins susceptibles d'être autochtones (21 % contre 36 %; $\chi^2(1, n = 3\ 234) = 94,37$; $p < 0,05$) comparativement aux femmes.

Différences entre les détenus qui ont répondu aux questions sur leurs comportements dans la collectivité et ceux qui ne l'ont pas fait

Lorsqu'on a comparé les détenus qui ont répondu aux questions touchant leurs comportements dans la collectivité et ceux qui ne l'ont pas fait, on a relevé des différences significatives dans les caractéristiques sociodémographiques, carcérales et liées aux comportements à risque (voir le tableau 2). Les premiers, hommes et femmes, étaient plus jeunes, moins susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires et plus susceptibles d'avoir déjà consommé des drogues non injectables que les détenus qui n'ont pas répondu aux questions portant sur leurs comportements dans la collectivité. Chez les hommes, ceux qui ont parlé de leurs comportements dans la collectivité étaient également plus susceptibles d'être mariés ou en union libre (34 % contre 26 %; $\chi^2(1, 2\ 826) = 13,73$; $p < 0,05$), plus susceptibles d'être autochtones (22 % contre 18 %; $\chi^2(1, 2\ 794) = 4,99$; $p < 0,05$), plus susceptibles d'être dans un établissement à sécurité moyenne (62 % contre 57 %; $\chi^2(3, 2\ 876) = 11,62$; $p < 0,05$), moins susceptibles d'avoir déjà eu des relations sexuelles avec des hommes (11 % contre 18 %; $\chi^2(1, 2\ 721) = 18,52$; $p < 0,05$) et moins susceptibles d'avoir récemment eu des relations sexuelles en établissement (14 % contre 20 %; $\chi^2(1, 2\ 768) = 11,52$; $p < 0,05$). Enfin, chez les femmes, celles qui ont déclaré leurs comportements dans la collectivité étaient moins

susceptibles d'être autochtones (33 % contre 42 %; $\chi^2(1, 329) = 4,48$; $p < 0,05$), plus susceptibles d'avoir déjà travaillé dans l'industrie du sexe (43 % contre 27 %; $\chi^2(1, 324) = 13,51$; $p < 0,05$), plus susceptibles d'avoir récemment consommé de la drogue en milieu carcéral (36 % contre 25 %; $\chi^2(1, 328) = 5,70$; $p < 0,05$) et moins susceptibles d'avoir récemment eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel en établissement (18 % contre 25 %; $\chi^2(1, 321) = 3,87$; $p < 0,05$).

On s'attendait à ce que les caractéristiques des détenus récemment incarcérés soient différentes de celles des autres détenus. Les détenus ayant purgé tout au plus trois ans de leur peine actuelle sont plus représentatifs de la population de délinquants confiés au SCC. Cette population comprend des délinquants purgeant de courtes ou de longues peines pour des crimes allant d'infractions relativement mineures au meurtre au premier degré. En revanche, la population de délinquants qui a purgé plus de trois ans se compose d'un nombre disproportionné d'auteurs de crimes graves condamnés à de plus longues peines.

Étant donné que le SNDMICR n'a pas tenu compte de l'information relative à la gravité des infractions et à la durée des peines, il est impossible de déterminer si les variations dans les comportements à risque sont fonction de ces facteurs. Cependant, le fait de limiter la population à l'étude aux détenus admis au cours des trois dernières années a permis de veiller à ce que les résultats reflètent les expériences d'une population plus représentative des délinquants qui passent de la collectivité au milieu carcéral.

Tableau 2 : *Caractéristiques sociodémographiques et carcérales, et comportements à risque des détenus sous responsabilité fédérale alors qu'ils étaient dans la collectivité*

Caractéristiques	Hommes				Femmes					
	Dans la collectivité au cours des trois dernières années				Dans la collectivité au cours des trois dernières années					
	Oui n = 1 712 N = 7 942		Non n = 1 164 N = 5 279		Oui n = 273 N = 391		Non n = 61 N = 88		$\chi^2(df)$ F(v ₁ ,v ₂)	
N	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)			
Caractéristiques sociodémographiques										
Âge (en années)	1 652	36 (36, 37)	1 145	41 (41, 42)	139,22 (1)*	264	33 (33, 34)	59	39 (37, 40)	32,61 (1)*
Diplôme d'études secondaires ou supérieures (en %)	798	48 (46, 51)	697	63 (61, 66)	43,56 (1)*	134	51 (47, 54)	36	61 (54, 68)	4,96 (1)*
Mariés ou en union libre (en %)	564	34 (32, 36)	293	26 (24, 29)	13,73 (1)*	98	36 (33, 39)	17	28 (22, 34)	3,63 (1)
Autochtones (en %)	360	22 (20, 24)	220	18 (16, 20)	4,99 (1)*	96	33 (30, 35)	25	42 (35, 48)	4,48 (1)*
Caractéristiques carcérales										
Niveau de sécurité (en %)										
Maximale	293	20 (18, 21)	258	23 (21, 25)	11,62 (3)*	-	-	-	-	-
Moyenne	872	62 (60, 63)	541	57 (55, 59)		-	-	-	-	
Minimale	517	18 (17, 19)	332	19 (17, 20)		20	6 (6, 7)	6	9 (7, 11)	
Niveaux multiples	30	1 (1, 1)	33	2 (1, 2)		253	94 (93, 94)	55	91 (89, 93)	
Années purgées de la peine actuelle	1 536	1,2 (1,1, 1,2)	1 164	9,8 (9,4, 10,2)	1649,30* (1,2973)	257	1,0 (1,0, 1,1)	61	6,9 (6,2, 7,6)	225,09* (1,2973)

Tableau 2 : *Caractéristiques sociodémographiques et carcérales, et comportements à risque des détenus sous responsabilité fédérale alors qu'ils étaient dans la collectivité*

Caractéristiques	Hommes					Femmes				
	Dans la collectivité au cours des trois dernières années					Dans la collectivité au cours des trois dernières années				
	Oui n = 1 712 N = 7 942		Non n = 1 164 N = 5 279		χ^2 (df) F(v ₁ , v ₂)	Oui n = 273 N = 391		Non n = 61 N = 88		χ^2 (df) F(v ₁ , v ₂)
N	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n		Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)		
Comportements à risque adoptés à n'importe quel moment de la vie (en %)										
Tatouage	1 140	69 (67, 71)	769	69 (66, 71)	0,02 (1)	178	67 (64, 70)	45	74 (68, 81)	2,81 (1)
Perçage (y compris les oreilles)	826	50 (48, 53)	584	53 (50, 56)	1,26 (1)	126	48 (44, 51)	27	45 (38, 52)	0,31 (1)
Consommation de drogues	1 402	84 (82, 86)	911	79 (77, 82)	8,23 (1)*	238	87 (85, 89)	47	78 (72, 84)	7,13 (1)*
Usage de drogues non injectables	1 351	82 (80, 84)	882	77 (75, 80)	8,03 (1)*	232	85 (82, 87)	45	75 (69, 81)	7,52 (1)*
Usage de drogues injectables	695	43 (41, 46)	535	47 (44, 50)	3,12 (1)	147	54 (50, 57)	31	51 (44, 58)	0,28 (1)
Toute relation sexuelle (orale, vaginale ou anale)	1 666	98 (98, 99)	1 111	97 (96, 98)	7,11 (1)*	267	98 (97, 99)	59	99 (98, 100)	0,07 (1)
Relations sexuelles avec des femmes	1 583	97 (96, 98)	1 075	96 (94, 97)	4,15 (1)*	133	50 (47, 54)	34	57 (50, 64)	2,03 (1)
Relations sexuelles avec des hommes	180	11 (10, 13)	203	18 (16, 20)	18,52 (1)*	249	94 (92, 95)	52	88 (83, 93)	6,03 (1)*
Travailleur/travailleuse du sexe	124	8 (7, 9)	89	9 (7, 11)	0,05 (1)	113	43 (40, 46)	16	27 (21, 33)	13,51 (1)*
Relations sexuelles avec un ou plusieurs travailleurs/travailleuses du sexe	685	46 (43, 48)	466	44 (41, 47)	0,43 (1)	59	24 (21, 27)	9	17 (11, 22)	3,16 (1)
Comportements à risque au cours des six derniers mois en milieu carcéral (en %)										
Consommation de drogues quelconques	562	38 (36, 40)	383	38 (35, 41)	0,02 (1)	96	36 (32, 39)	15	25 (19, 31)	5,70 (1)*
Usage de drogues non injectables	464	33 (31, 36)	323	34 (32, 37)	0,23 (1)	70	27 (25, 30)	12	21 (15, 26)	2,73 (1)

Tableau 2 : *Caractéristiques sociodémographiques et carcérales, et comportements à risque des détenus sous responsabilité fédérale alors qu'ils étaient dans la collectivité*

Caractéristiques	Hommes					Femmes				
	Dans la collectivité au cours des trois dernières années					Dans la collectivité au cours des trois dernières années				
	Oui n = 1 712 N = 7 942		Non n = 1 164 N = 5 279		χ^2 (df) F(v ₁ , v ₂)	Oui n = 273 N = 391		Non n = 61 N = 88		χ^2 (df) F(v ₁ , v ₂)
N	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n		Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)		
Usage de drogues injectables	230	16 (14, 17)	175	17 (15, 19)	0,71 (1)	41	15 (13, 17)	6	11 (6, 16)	1,29 (1)
Toute relation sexuelle (orale, vaginale ou anale)	255	14 (13, 16)	230	20 (18, 22)	11,52 (1)*	79	30 (27, 33)	21	36 (29, 43)	1,65 (1)
Relations sexuelles avec des femmes	154	9 (8, 11)	134	12 (10, 14)	4,24 (1)*	65	26 (23, 29)	13	26 (19, 33)	0,00 (1)
Relations sexuelles avec des hommes	55	4 (3, 5)	64	7 (5, 8)	9,03 (1)*	27	13 (10, 15)	7	15 [†] (9,20)	0,34 (1)
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels	87	5 (4,6)	106	9 (8, 11)	14,18 (1)*	46	18 (15,20)	14	25 (18, 31)	3,87 (1)*
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels ^a	30	2 (1, 2)	30	3 (2, 4)	2,01 (1)	27	11 (8, 13)	8	15 (9, 20)	1,59 (1)
Relations sexuelles comme monnaie d'échange ^b	23	1 (1, 2)	18	2 (1, 2)	0,31 (1)	‡	‡	‡	‡	-

Remarque. Étant donné que la cote de sécurité des détenus correspond au niveau de sécurité de l'établissement, on ignore la cote de sécurité pour la majorité des détenues des établissements à niveaux de sécurité multiples. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

[†]Plus de 20 % à 50 % des données sont inconnues (en fonction de la distribution pondérée). [‡]Données supprimées, car moins de cinq délinquants ont déclaré cette caractéristique.

^aLes partenaires occasionnels sont des partenaires que l'on ne connaît pas beaucoup.

^bOn entend par cela le fait d'offrir des faveurs sexuelles en échange d'argent, de matériel d'injection (p. ex. eau, filtre, contenant ou cuillère pour chauffer la drogue, aiguilles/seringues), de drogues ou de biens (p. ex. tabac ou cigarettes).

*p < 0,05.

Comportements liés à l'usage de drogues non injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral

La prévalence globale de l'utilisation de drogues non injectables a baissé en milieu carcéral comparativement à la collectivité, tant pour les hommes (33 % contre 57 %; CVM = -23 %; $t(1\ 369) = 16,53$; $p < 0,05$) que pour les femmes (27 % contre 60 %; CVM = -32 %; $t(224) = 16,37$; $p < 0,05$) (voir le tableau 3). La proportion ayant déclaré avoir consommé au moins une fois par semaine était également inférieure en milieu carcéral que dans la collectivité, tant pour les hommes (10 % contre 47 %; CVM = -35 %; $t(1\ 325) = 25$; $p < 0,05$) que pour les femmes (4 % contre 52 %; CVM = -46 %; $t(214) = 24,86$; $p < 0,05$). Même si les trois drogues les plus souvent consommées (cannabis, cocaïne et opiacés) étaient les mêmes pour les hommes et les femmes et dans les deux milieux, leur ordre d'importance relative variait. En particulier, la proportion ayant déclaré consommer le plus souvent de la cocaïne a baissé de manière importante en établissement comparativement à la collectivité, tant pour les hommes (3 % contre 34 %; CVM = -31 %; $t(1\ 259) = -21,62$; $p < 0,05$) que pour les femmes (6 % contre 46 %; CVM = -38 %; $t(198) = -18,72$; $p < 0,05$). Toutefois, la baisse de la consommation d'opiacés était moins marquée, tant chez les hommes (7 % contre 9 %; CVM = -2 %; $t(1259) = -1,51$; $p > 0,05$) que chez les femmes (7 % contre 9 %; CVM = -4 %; $t(198) = -3,61$; $p < 0,05$).

Tableau 3 : Comportements liés à l'usage de drogues non injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années

Comportements liés à l'usage de drogues non injectables au cours des six derniers mois	Hommes n = 1 712 N = 7 942						Femmes n = 273 N = 391					
	Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne		Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne	
	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Usage de drogues non injectables	799	57 (54, 59)	464	33 (31, 36)	1 409	-23 (-26, -20)*	152	60 (56, 63)	70	27 (25, 30)	231	-32 (-36, -28)*
Au moins une fois par semaine	647	47 (44, 49)	136	10 (9, 12)	1 365	-35 (-38, -33)*	132	52 (48, 55)	10	4 (3, 6)	221	-46 (-49, -42)*
Drogues les plus souvent consommées												
Alcool	54	4 (3, 5)	10	1 (0, 1)	1 299	-3 [‡] (-5, -2)*	12	5 (3, 6)	‡	‡	-	-
Amphétamines	86	6 (5, 7)	19	2 (1, 2)	1 299	-4 [‡] (-6, -3)*	18	8 (6, 10)	7	3 (2, 4)	205	-5 [‡] (-7, -3)*
Cannabis	487	36 (34, 39)	328	25 (23, 27)	1 299	-10 [‡] (-12, -7)*	60	25 (22, 28)	39	17 (14, 19)	205	-8 [‡] (-12, -5)*
Cocaïne	469	34 (32, 37)	43	3 (2, 4)	1 299	-31 [‡] (-34, -28)*	111	46 (42, 49)	15	6 (5, 8)	205	-38 [‡] (-41, -34)*
Hallucinogènes	91	7 (6, 8)	25	2 (1, 3)	1 299	-5 [‡] (-6, -3)*	13	6 (4, 8)	‡	‡	-	-
Opiacés (héroïne)	31	3 (2, 3)	19	2 (1, 3)	1 299	-1 [‡] (-2, 0)	‡	‡	‡	‡	-	-
Opiacés (autres que l'héroïne)	79	6 (5, 8)	71	5 (4, 7)	1 299	-1 [‡] (-3, 1)	20	8 (6, 10)	17	7 (5, 8)	205	-2 [‡] (-4, 0)*
Opiacés (tous)	107	9 (7, 10)	87	7 (5, 8)	1 299	-2 [‡] (-4, 0)	23	9 (8, 11)	17	7 (5, 8)	205	-4 [‡] (-6, -2)*
Tranquillisants	22	1 (1, 2)	6	0 (0, 1)	1 299	-1 [‡] (-2, 0)*	5	2 (1, 3)	5	2 (1, 3)	205	0 [‡] (-1, 1)

Remarque : Pour contribuer à la cote de variation moyenne, un détenu doit avoir fourni des données concernant ses comportements tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Par conséquent, la cote de variation moyenne peut ne pas être égale à la différence entre les estimations du milieu carcéral et de la collectivité. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

[‡] Plus de 20 % à 50 % des données sont manquantes (selon de la distribution pondérée). [‡] Données supprimées, car moins de cinq délinquants ont déclaré cette caractéristique.

*p < 0,05 si on utilise le test t pour évaluer si la cote de variation moyenne s'éloigne de façon significative de 0.

Comportements liés à l'usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral

Prévalence, fréquence et drogues les plus souvent consommées

La prévalence globale de l'usage de drogues injectables a baissé en milieu carcéral comparativement à la collectivité, tant chez les hommes (16 % contre 22 %; CVM = -6 %; $t(1\ 400) = 5,2$; $p < 0,05$) que chez les femmes (15 % contre 29 %; CVM = -15 %; $t(240) = 8,48$; $p < 0,05$) (voir le tableau 4). De la même façon, la proportion de détenus qui s'injectent des drogues au moins une fois par semaine ou qui font de la « boulimie d'injections » a diminué de façon marquée en établissement par rapport à la collectivité. Même si les deux drogues injectables les plus souvent consommées (cocaïne et opiacés) étaient les mêmes pour les hommes et les femmes, aussi bien dans la collectivité qu'en milieu carcéral, leur ordre d'importance relatif ne l'était pas. En particulier, la proportion de détenus ayant déclaré consommer le plus souvent de la cocaïne a baissé en établissement comparativement à la collectivité, tant chez les hommes (3 % contre 15 %; CVM = -13 %; $t(1\ 262) = -11,58$; $p < 0,05$) que chez les femmes.

Partage de matériel d'injection

Le changement observé dans les pratiques de partage de matériel d'injection dans les deux milieux reflète la baisse de l'usage de drogues injectables chez les femmes, mais pas chez les hommes (voir le tableau 5). Plus précisément, la proportion de femmes s'échangeant des aiguilles ou de l'attirail d'injection ou échangeant des aiguilles ou du matériel d'injection avec une personne infectée ou potentiellement infectée a baissé en milieu carcéral par rapport à la collectivité. Par exemple, la proportion de femmes s'injectant avec l'aiguille usagée de quelqu'un d'autre était trois fois plus grande dans la collectivité qu'en milieu carcéral (15 % contre 5 %; CVM = -10 %; $t(230) = -7,68$; $p < 0,05$). En revanche, cette baisse dans les pratiques de partage de matériel d'injection n'a pas été observée chez les hommes en milieu carcéral par rapport à la collectivité. Par exemple, la proportion d'hommes qui s'injectaient avec l'aiguille usagée d'une autre personne était sensiblement la même dans la collectivité qu'en établissement (8 % contre 7 %; CVM = 0 %; $t(1\ 365) = 0,37$; $p > 0,05$).

Tableau 4 : Comportements liés à l'usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral c chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années

Comportements liés à l'usage de drogues injectables au cours des six derniers mois	Hommes n = 1 712 N = 7 942						Femmes n = 273 N = 391					
	Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne		Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne	
	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	N	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Usage de drogues injectables	306	22 (20, 25)	230	16 (14, 17)	1 439	-6 (-9, -4)*	73	29 (26, 32)	41	15 (13, 17)	246	-15 (-18, -11)*
Au moins une fois par semaine	181	14 (12, 16)	39	3 (2, 4)	1 351	-10 [†] (-12, -8)*	47	19 (16, 21)	‡	‡	-	-
Boulimie d'injections (souvent/toujours)	184	14 (12, 15)	54	4 (3, 5)	1 401	-9 (-11, -7)*	45	18 (15, 20)	8	3 (2, 4)	235	-16 (-18, -13)*
Drogues les plus souvent consommées												
Amphétamines	28	3 (2, 4)	12	1 (0, 2)	1 304	-2 [†] (-3, -1)*	14	5 (4, 7)	‡	‡	-	-
Cocaïne	201	15 (13, 17)	36	3 (2, 4)	1 304	-13 [†] (-15, -10)*	52	21 (18, 24)	‡	‡	-	-
Opiacés (héroïne)	52	4 (3, 5)	29	3 (2, 4)	1 304	-1 [†] (-3, 0)	8	4 (2, 5)	‡	‡	-	-
Opiacés (autres que l'héroïne)	103	8 (7, 10)	78	6 (5, 8)	1 304	-2 [†] (-4, 0)*	33	13 (11, 15)	17	6 (5, 7)	214	-6 [†] (-8, -5)*
Opiacés (Tous)	134	11 (9, 13)	91	8 (6, 9)	1 304	-3 [†] (-5, -2)*	39	16 (14, 19)	18	6 (5, 8)	214	-9 [†] (-11, -6)*

Remarque : Pour contribuer à la cote de variation moyenne, un détenu doit avoir fourni des données concernant ses comportements tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Par conséquent, la cote de variation moyenne peut ne pas être égale à la différence entre les estimations du milieu carcéral et de la collectivité. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

[†] Plus de 20 % à 50 % des données sont manquantes (selon de la distribution pondérée). [‡] Données supprimées, car moins de cinq délinquants ont déclaré cette caractéristique.

*p < 0,05 si on utilise le test t pour évaluer si la cote de variation moyenne s'éloigne de façon significative de 0.

Tableau 5 : Comportements liés au partage du matériel d'injection au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années

Comportements liés au partage du matériel d'injection au cours des six derniers mois	Hommes n = 1 712 N = 7 942						Femmes n = 273 N = 391					
	Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne		Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne	
	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Prêt d'une aiguille à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée	95	7 (5, 8)	93	7 (6, 8)	1 404	+1 (-1, 2)	29	12 (9, 14)	18	6 (5, 7)	238	-6 (-8, -3)*
Utilisation de l'aiguille usagée de quelqu'un d'autre	98	8 (6, 9)	96	7 (6, 9)	1 404	0 (-2, 1)	37	15 (12, 17)	15	5 (4, 6)	236	-10 (-13, -7)*
Partage d'une aiguille avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue	50	4 (3, 5)	60	5 (4, 6)	1 389	+1 (0, 3)	25	10 (8, 12)	11	4 (3, 5)	233	-6 (-7, -4)*
Prêt de son attirail d'injection à une autre personne après l'avoir utilisé	106	7 (6, 9)	70	5 (4, 6)	1 395	-2 (-4, -1)*	32	13 (11, 15)	9	3 (2, 4)	233	-10 (-12, -8)*
Utilisation de l'attirail d'injection usagé d'une autre personne	104	8 (6, 9)	62	5 (4, 6)	1 387	-3 (-4, -1)*	37	15 (12, 17)	10	3 (3, 4)	234	-11 (-13, -9)*
Partage de son attirail d'injection avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue	57	4 (3, 5)	52	4 (3, 5)	1 382	0 (-1, 1)	23	9 (7, 11)	8	3 (2, 4)	229	-6 (-7, -4)*

Remarque : Pour contribuer à la cote de variation moyenne, un détenu doit avoir fourni des données concernant ses comportements tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Par conséquent, la cote de variation moyenne peut ne pas être égale à la différence entre les estimations du milieu carcéral et de la collectivité. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population; VIH = virus de l'immunodéficience humaine; VHC = virus de l'hépatite C.

*p < 0,05 si on utilise le test t pour évaluer si la cote de variation moyenne s'éloigne de façon significative de 0.

Profils de risque liés à l'usage de drogues injectables

Usage de drogues injectables

Les profils de risque des hommes et des femmes au chapitre de l'usage de drogues injectables indiquaient que les détenus ayant récemment consommé des drogues injectables en milieu carcéral ne l'ont pas nécessairement fait au cours des derniers six mois qu'ils ont passés dans la collectivité (voir le tableau 6). Environ 7 % (IC de 95 % : 6, 8) des détenus ont déclaré avoir récemment fait usage de drogues injectables en milieu carcéral, mais pas au cours des six derniers mois passés dans la collectivité. Cela signifie que près de la moitié des détenus [7 % / (7 % + 9 %) = 44 %] ayant récemment fait usage de drogues injectables en établissement n'en ont pas consommé au cours de leurs derniers mois dans la collectivité. En revanche, environ 13 % (IC de 95 % : 12, 15) des hommes et 20 % (IC de 95 % : 18, 23) des femmes ont déclaré ne pas avoir fait usage de drogues injectables en milieu carcéral, même s'ils s'étaient injectés au cours des derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité.

Tableau 6 : *Profil de risque lié à l'usage de drogues injectables chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années*

Usage de drogues injectables		Hommes n = 1 712 N = 7 942		Femmes n = 273 N = 391		Tous n = 1 985 N = 8 333	
Collectivité	Milieu carcéral	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Non	Non	1 056	71 (69, 73)	159	65 (62, 68)	1 215	71 (68, 73)
	Oui	91	7 (6, 8)	14	6 (4, 7)	105	7 (6, 8)
Oui	Non	184	13 (12, 15)	50	20 (18, 23)	234	14 (12, 16)
	Oui	108	9 (7, 10)	23	9 (7, 11)	131	9 (7, 10)

Remarque : Le profil de risque lié à l'usage de drogues injectables variait de façon significative selon le sexe ($\chi^2(3, 1 685) = 15,83; p < 0,05$). n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

Utilisation de l'aiguille usagée d'une autre personne

Les détenus qui ont déclaré avoir fait usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en établissement ont été interrogés plus en profondeur à l'égard de leur tendance à utiliser l'aiguille usagée d'une autre personne (voir le tableau 7). Environ 32 % (IC de 95 % : 23, 40) de ces détenus ont déclaré avoir adopté ce comportement tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Une proportion semblable (33 %; IC de 95 % : 24, 42) a toutefois déclaré avoir adopté ce comportement récemment en milieu carcéral, mais ne pas avoir fait cela au cours de leurs six derniers mois dans la collectivité. Ainsi,

parmi les détenus déclarant avoir fait usage de drogues injectables dans la collectivité et en milieu carcéral, environ 50 % [33 %/(33 % + 32 %)] des échanges de matériel en établissement semblaient propres au milieu carcéral.

Tableau 7 : Profil de risque lié au partage d'aiguilles chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années et usage de drogues injectables au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral

Utilisation de l'aiguille usagée d'une autre personne		Hommes n = 108 N = 676		Femmes n = 23 N = 35		Tous n = 131 N = 712	
Collectivité	Milieu carcéral	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Non	Non	26	23 (16, 31)	6	30 (19, 41)	32	24 (16, 31)
	Oui	29	33 (24, 43)	5	20 (14, 26)	34	33 (24, 42)
Oui	Non	14	12 (6, 17)	‡	‡	a	12 (7, 17)
	Oui	30	32 (22, 41)	8	34 (25, 42)	38	32 (23, 40)

Remarque : Les profils de risque liés au partage des aiguilles ne variaient pas selon le sexe ($\chi^2(3, 121) = 3,2018$; $p > 0,05$). Les estimations de la population ayant été arrondies, leur somme peut ne pas correspondre au total. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

‡Données supprimées, car moins de cinq délinquants ont déclaré cette caractéristique.

^aDonnées supprimées pour veiller à la confidentialité et au respect de la vie privée de l'estimation pour les femmes.

Comportements sexuels au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral

La proportion de détenus ayant déclaré avoir eu des relations sexuelles (orales, vaginales ou anales) a baissé de façon marquée en milieu carcéral comparativement à la collectivité chez les hommes (14 % contre 83 %; CVM = -70 %; $t(1\ 354) = -55,61$; $p < 0,05$) et chez les femmes (30 % contre 84 %; CVM = -54 %; $t(231) = -29,08$; $p < 0,05$) (voir le tableau 8). De la même façon, la proportion de détenus ayant déclaré des comportements sexuels particuliers a baissé en établissement comparativement à la collectivité, sauf pour les relations sexuelles avec un partenaire de même sexe. La proportion d'hommes qui ont dit avoir eu des relations homosexuelles n'a pas varié de façon significative d'un milieu à l'autre (4 % contre 4 %; CVM = -1 %; $t(1\ 058) = -1,24$; $p > 0,05$), alors que la proportion de femmes déclarant avoir eu des relations sexuelles avec d'autres femmes s'est accrue en milieu carcéral comparativement à la collectivité (26 % contre 22 %; CVM = +5 %; $t(197) = 3,12$; $p < 0,05$).

Tableau 8 : Comportements sexuels au cours des six derniers mois dans la collectivité et en milieu carcéral des détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années

Comportements sexuels au cours des six derniers mois	Hommes n = 1 712 N = 7 942					Femmes n = 273 N = 391						
	Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne		Collectivité		Milieu carcéral		Cote de variation moyenne	
	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Toute relation sexuelle (orale, vaginale ou anale)	1 204	83 (82, 85)	255	14 (13, 16)	1 403	-70 (-72, -67)*	205	84 (81, 86)	79	30 (27, 33)	238	-54 (-58, -51)*
Relations sexuelles avec un homme	60	4 [†] (3, 5)	55	4 (3, 5)	1 098	-1 [†] (-2, 0)	165	72 (69, 75)	27	13 (10, 15)	187	-58 [†] (-63, -54)*
Relations sexuelles avec plus d'un homme	42	3 [†] (2, 4)	17	1 (1, 2)	1 069	-2 [†] (-3, -1)*	106	48 (44, 51)	5	3 [†] (1, 4)	165	-42 [†] (-46, -38)*
Relations sexuelles avec une femme	1 051	78 (76, 81)	154	9 (8, 11)	1 247	-70 [†] (-72, -67)*	48	22 (19, 25)	65	26 (23, 29)	204	+5 [†] (2, 8)*
Relations sexuelles avec plus d'une femme	707	55 (52, 57)	29	1 (1, 2)	1 194	-53 [†] (-56, -50)*	25	11 (9, 14)	22	9 (7, 11)	197	-1 [†] (-4, 1)
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels	920	70 (67, 72)	87	5 (4, 6)	1 250	-65 [†] (-67, -62)*	161	70 (66, 73)	46	18 (15, 20)	223	-52 (-57, -48)*
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels ^a	433	33 (31, 36)	30	2 (1, 2)	1 249	-32 [†] (-34, -29)*	63	27 (24, 30)	27	11 (8, 13)	223	-17 (-0,21, -0,13)*
Relations sexuelles avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue	249	20 (17, 22)	30	2 (1, 3)	1 262	-17 [†] (-19, -15)*	72	31 (28, 35)	27	10 (8, 11)	223	-21 (-0,25, -0,18)*
Obtention d'argent, d'attirail d'injection, de drogue ou de biens (p. ex tabac ou cigarettes) en échange de faveurs sexuelles	113	8 [†] (7, 9)	11	1 (0, 1)	1 257	-7 [†] (-8, -5)*	64	27 (24, 30)	‡	‡	-	-
Obtention de faveurs sexuelles en échange d'argent, d'attirail d'injection, de drogue ou de biens (p. ex tabac ou cigarettes)	229	16 (14, 18)	11	1 (0, 1)	1 294	-16 [†] (-18, -14)*	13	6 (4, 7)	‡	‡	-	-

Remarque : Afin de contribuer à la cote de variation moyenne, un détenu doit avoir fourni des données concernant ses comportements tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral. Par conséquent, la cote de variation moyenne peut ne pas être égale à la différence entre les estimations du milieu carcéral et de la collectivité. n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population; VIH = virus de l'immunodéficience humaine; VHC = virus de l'hépatite C; ITS = infection transmise sexuellement.

[†] Plus de 20 % à 50 % des données sont manquantes (selon de la distribution pondérée). [‡]Données supprimées, car moins de cinq délinquants ont déclaré cette caractéristique.

^aLes partenaires sexuels occasionnels sont des partenaires que l'on ne connaît pas bien.

*p < 0,05 si on utilise le test t pour évaluer si la cote de variation moyenne s'éloigne considérablement de 0.

Profils de risque liés aux relations sexuelles non protégées

Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels

La majorité des hommes (65 %; IC de 95 % : 62, 68) et des femmes (56 %; IC de 95 % : 52, 60) n'ont pas eu de relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel en milieu carcéral récemment, même s'ils en ont eu au cours des six derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité (voir le tableau 9). De petites proportions d'hommes (0,4 %; IC de 95 % : 0, 1) et de femmes (4 %; IC de 95 % : 2, 5) ont déclaré avoir eu récemment ce comportement en milieu carcéral, mais pas au cours des derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité. La majorité des hommes et des femmes qui ont récemment eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel en milieu carcéral en avaient également eu au cours de leurs derniers mois dans la collectivité (5 % et 14 %, respectivement).

Tableau 9 : *Profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années*

Relations sexuelles non protégées (orales, vaginales ou anales) avec un ou plusieurs partenaires habituels		Hommes n = 1 712 N = 7 942		Femmes n = 273 N = 391		Tous n = 1 985 N = 8 333	
Collectivité	Milieu carcéral	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Non	Non	392	30 (28, 33)	57	26 (23, 30)	449	30 (27, 32)
	Oui	7	0,4 (0, 1)	8	4 (2, 5)	15	1 (0, 1)
Oui	Non	791	65 (62, 68)	127	56 (52, 60)	918	64 (62, 67)
	Oui	60	5 (3, 6)	31	14 (12, 17)	91	5 (4, 6)

Remarque : Environ 26 % des hommes, 18 % des femmes et 25 % de l'ensemble des détenus ne correspondaient pas au profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels, qui variait de manière significative selon le sexe ($\chi^2(3, 1473) = 89,69$; $p < 0,05$). n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels

La majorité des détenus (66 %; IC de 95 % : 64, 69) n'ont pas eu de relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel au cours des six derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité et en milieu carcéral (voir le tableau 10). En outre, des proportions importantes d'hommes (32 %; IC de 95 % : 29, 35) et de femmes (24 %; IC de 95 % : 21, 27) n'ont pas récemment eu ce comportement en milieu carcéral, mais l'avaient eu au cours des derniers mois qu'ils avaient passés dans la collectivité. Toutefois, environ 7 % (IC de 95 % : 5, 9) des détenues ont déclaré avoir récemment eu des relations sexuelles non protégées avec un

partenaire occasionnel en milieu carcéral, mais pas au cours des derniers mois qu'elles ont passés dans la collectivité. Cela signifie que 70 % [7 %/(7 % + 3 %)] des détenues qui ont déclaré avoir récemment eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel en milieu carcéral n'avaient pas eu ce genre de comportement au cours des derniers mois qu'elles avaient passés dans la collectivité.

Tableau 10 : Profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels chez les détenus sous responsabilité fédérale admis au cours des trois dernières années

Relations sexuelles non protégées (orales, vaginales ou anales) avec un ou plusieurs partenaires occasionnels		Hommes n = 1 712 N = 7 942		Femmes n = 273 N = 391		Tous n = 1 985 N = 8 333	
Collectivité	Milieu carcéral	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)	n	% (IC de 95 %)
Non	Non	838	66 (64, 69)	146	66 (62, 69)	984	66 (64, 69)
	Oui	7	0,4 (0, 1)	14	7 (5, 9)	21	1 (0, 1)
Oui	Non	386	32 (29, 35)	56	24 (21, 27)	442	32 (29, 34)
	Oui	18	1 (1, 2)	7	3 (2, 4)	25	1 (1, 2)

Remarque. Environ 26 % des hommes, 18 % des femmes et 25 % de l'ensemble des détenus ne correspondaient pas au profil de risque lié aux relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels, qui variait de manière significative selon le sexe. ($\chi^2(3, 1 472) = 130,82$; $p < 0,05$). n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

Analyse

Comme l'ont révélé les recherches publiées antérieurement, la prévalence et la fréquence de la consommation de drogues non injectables et de drogues injectables en établissement ont diminué par rapport à la consommation dans la collectivité (voir les tableaux 3 et 4). Selon une étude menée en Angleterre sur les détenus qui consomment de la drogue, les principales raisons pour expliquer la baisse de la consommation en milieu carcéral étaient le manque relatif de disponibilité (61 %), le désir d'arrêter de consommer (14 %), le manque de moyens pour s'acheter de la drogue (13 %) et la crainte de sanctions (6 %) (Bullock, 2003).

Les détenus qui se sont injecté des drogues au cours des six derniers mois en milieu carcéral ne poursuivaient pas nécessairement des comportements qu'ils avaient déjà lorsqu'ils étaient dans la collectivité (voir le tableau 6). Plus précisément, environ 7 % des détenus ont déclaré avoir récemment consommé des drogues injectables en établissement, mais ne pas l'avoir fait au cours des derniers mois qu'ils avaient passés dans la collectivité. Ce groupe représente environ 44 % des détenus ayant récemment fait usage de drogues injectables en milieu carcéral.

Après leur passage de la collectivité au milieu carcéral, les femmes étaient moins nombreuses à partager des aiguilles; la baisse de l'incidence de ce comportement à risque est proportionnelle à la réduction de la consommation de drogues injectables dans ce groupe. Toutefois, chez les hommes, le partage d'aiguilles n'a pas diminué de manière significative au moment du passage de la collectivité au milieu carcéral. Plus précisément, même si la proportion d'hommes utilisant des drogues injectables est passée de 22 % dans la collectivité à 16 % en établissement (voir le tableau 4), le pourcentage de ceux qui ont passé leur aiguille à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée, qui se sont injecté des drogues avec une aiguille déjà utilisée par quelqu'un d'autre ou qui ont partagé une aiguille avec une personne infectée ou possiblement infectée n'a pas baissé en établissement par rapport à la collectivité (voir le tableau 5). Cela indique que la proportion d'usagers de drogues injectables qui partagent du matériel d'injection est plus élevée en milieu carcéral que dans la collectivité.

Des études ont déjà fait état d'un taux plus élevé de partage de matériel d'injection chez les hommes usagers de drogues injectables en établissement que dans la collectivité. Une étude menée auprès de détenus de prisons provinciales québécoises a révélé que 63 % des hommes qui se sont déjà injecté des drogues en milieu carcéral ont partagé des aiguilles, comparativement à

53 % dans la collectivité; chez les femmes, ces estimations s'élevaient à 50 % et 56 %, respectivement (Poulin et coll., 2007). En outre, dans une population carcérale (majoritairement masculine) de la République d'Irlande ayant déjà fait usage de drogues injectables, environ 46 % ont déclaré avoir partagé des aiguilles au cours du mois précédant leur incarcération, tandis que 71 % ont déclaré l'avoir fait en milieu carcéral (Allwright et coll., 2000). Enfin, parmi des détenus européens de sexe masculin qui s'étaient injecté de la drogue au cours des quatre dernières semaines qu'ils avaient passées dans la collectivité, 46 % l'avaient fait avec une aiguille usagée, contre 50 % à 76 % des détenus s'étant déjà injecté de la drogue en milieu carcéral (Rotily et coll., 2001). Même si ces études révèlent des taux élevés de partage de matériel d'injection chez les hommes qui s'injectent des drogues en milieu carcéral par rapport à la collectivité, les conclusions ont moins de poids en raison du manque d'uniformité des périodes de comparaison. Étant donné que le SNDMICR a normalisé les périodes de comparaison, il apporte des preuves plus décisives d'une hausse du partage de matériel d'injection en milieu carcéral comparativement à la collectivité chez les détenus de sexe masculin qui s'injectent des drogues.

Le partage de matériel d'injection en milieu carcéral n'est pas entièrement attribuable au fait que les usagers de drogues injectables les plus téméraires conservent en établissement les pratiques risquées qu'ils avaient dans la collectivité. En fait, parmi les détenus qui s'injectaient tant dans la collectivité qu'en milieu carcéral, 33 % se sont servis d'une aiguille utilisée précédemment par quelqu'un d'autre au cours des six derniers mois en milieu carcéral, mais ne l'ont pas fait au cours des six derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité (voir le tableau 7). Cela donne à penser que le partage d'aiguilles en établissement tient peut-être de la disponibilité réduite d'aiguilles dans ce milieu. Il faudrait toutefois pousser la recherche plus loin afin de valider cette hypothèse et d'expliquer les différences de comportements observées entre les hommes et les femmes.

Les drogues les plus souvent utilisées n'étaient pas les mêmes dans la collectivité et en milieu carcéral (voir les tableaux 3 et 4). Plus précisément, le pourcentage de détenus utilisateurs de drogues non injectables et de drogues injectables déclarant consommer le plus souvent de la cocaïne a diminué en milieu carcéral par rapport à la collectivité. Étant donné que le déclin dans l'usage de cannabis et d'opiacés en milieu carcéral est plus modeste, ces drogues sont devenues les plus couramment utilisées dans ce milieu. De la même façon, Bullock (2003) et Calzavara et

coll. (1997, 2003) ont constaté, chez les détenus, une hausse de la tendance à consommer des neurodépresseurs (opiacés, cannabis et tranquillisants) plutôt que des stimulants. Les raisons les plus souvent invoquées pour l'usage de neurodépresseurs étaient la relaxation et le soulagement de l'ennui (Bullock, 2003; Calzavara et coll., 1997). Bullock (2003) a posé comme hypothèse que le milieu carcéral est plus propice à la consommation de neurodépresseurs que celle de stimulants, car la hausse d'acuité mentale associée aux stimulants peut être exacerbée par la détention, ce qui accentuerait la paranoïa, l'anxiété et les tensions mentales connexes. En outre, le potentiel des stimulants de causer l'insomnie est également susceptible d'avoir un effet dissuasif. Selon Calzavara et coll. (2003), les raisons possibles pour lesquelles les opiacés sont les drogues les plus souvent injectées en milieu carcéral sont les suivantes : la nature de la dépendance aux opiacés; une préférence pour les opiacés, dont l'effet sédatif et analgésique dure plusieurs heures, plutôt que pour la cocaïne, dont l'effet stimulant ne dure que quelques minutes; et le fait que les opiacés sont plus accessibles dans les établissements correctionnels.

À l'égard des comportements sexuels, le pourcentage de détenus qui ont déclaré avoir eu des relations sexuelles et des comportements sexuels particuliers a diminué de manière importante en milieu carcéral comparativement à la collectivité, sauf pour les relations homosexuelles (voir le tableau 8). Le pourcentage de détenus de sexe masculin déclarant avoir eu des relations sexuelles avec d'autres hommes est demeuré stable, à environ 4 %, tant en milieu carcéral que dans la collectivité, tandis que le pourcentage de détenues déclarant avoir eu des relations sexuelles avec d'autres femmes s'est accru de façon marquée en milieu carcéral comparativement à la collectivité (26 % contre 22 %). Ces constatations concordent avec celles d'une étude antérieure sur les comportements sexuels d'un petit échantillon (n = 39) de détenus canadiens sous responsabilité fédérale au cours des 12 derniers mois qu'ils ont passés dans la collectivité et des 12 derniers mois en établissement (Calzavara et coll., 1997). Cette étude a révélé que le pourcentage de détenus déclarant des activités sexuelles avec un partenaire de même sexe a augmenté en milieu carcéral par rapport à la collectivité, tant pour les hommes (15 % contre 10 %) que pour les femmes (37 % contre 21 %).

Quant aux relations sexuelles non protégées avec un partenaire habituel, de faibles pourcentages d'hommes et de femmes ont déclaré s'être adonnés récemment à cette pratique en milieu carcéral, mais pas au cours des derniers mois dans la collectivité. En revanche, le gros des détenus de sexe tant masculin que féminin qui ont déclaré s'être adonnés à cette pratique en

milieu carcéral l'avaient également fait au cours des derniers mois dans la collectivité (5 % et 14 %, respectivement) (voir le tableau 9).

Les tendances relatives aux relations sexuelles non protégées avec des partenaires occasionnels étaient semblables à celles avec des partenaires habituels chez les hommes, mais pas chez les femmes. Seulement 3 % des femmes ont déclaré avoir eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel tant dans la collectivité qu'en établissement. Une proportion plus élevée (7 %) a déclaré avoir eu ce comportement en milieu carcéral, mais pas au cours des six derniers mois dans la collectivité (voir le tableau 10). Cela porte à croire que, pour les femmes, les relations sexuelles non protégées avec un partenaire occasionnel en établissement ne sont pas nécessairement la continuation d'un comportement récent dans la collectivité.

Même si l'on constate des baisses encourageantes de la prévalence et de la fréquence des comportements à risque dans les pénitenciers fédéraux, certains détenus de sexe tant masculin que féminin sont à risque de contracter une infection transmissible sexuellement et par le sang pendant leur incarcération. La fréquence des comportements à risque dans les pénitenciers fédéraux fait ressortir toute l'importance des programmes de promotion de la santé, de traitement et de réduction des méfaits actuellement offerts. Plus précisément, le SCC offre : des cours sur la santé; des tests de dépistage facultatifs et des traitements contre les maladies infectieuses; des vaccins contre les hépatites A et B; des programmes de traitement de la toxicomanie qui sont adaptés au niveau de dépendance du détenu, à son sexe et à son origine ethnique; des conditions de logement spéciales dans certains établissements pour aider les détenus à adopter un style de vie exempt de drogues; un traitement de substitution aux opiacés pour les détenus aux prises avec une toxicomanie aux opiacées; de l'eau de javel pour désinfecter le matériel d'injection; et des condoms, des digues dentaires et du lubrifiant pour des pratiques sexuelles sans risque.

Limites

Les principales limites associées au SNDMICR, comme les erreurs de mesure et les biais de désirabilité sociale, sont typiques des enquêtes transversales par autodéclaration qui visent l'obtention, au fil du temps, d'information sur des activités illicites ou de nature délicate. En particulier, si les détenus ne déclaraient pas tous leurs comportements à risque en milieu carcéral, les résultats de l'enquête exagéreraient la baisse des comportements à risque au moment du passage des délinquants de la collectivité au milieu carcéral.

Les autres limites comprennent, entre autres, l'absence de normalisation de la durée de l'incarcération au moment de l'administration du questionnaire et l'absence d'explications des changements dans les comportements. Même si l'ensemble des détenus avait été admis au cours des trois dernières années, les périodes passées en milieu carcéral au moment de l'administration du questionnaire étaient variables. Il est concevable que les comportements des détenus au cours des six premiers mois de leur incarcération soient différents de ceux qu'ils ont eus par la suite. Par conséquent, les estimations des comportements en milieu carcéral figurant dans notre rapport représentent les moyennes pour les six derniers mois chez les détenus admis au cours des trois dernières années.

Enquêtes futures

Pour combler les lacunes relevées, les enquêtes futures devraient être longitudinales (c'est-à-dire que les détenus seront interrogés à plusieurs moments normalisés de leur incarcération et de leur réinsertion dans la collectivité) et devraient porter sur les raisons pour lesquelles les comportements changent. Ces informations aideront à cerner les facteurs modifiables importants qui pourront orienter les décisions relatives aux politiques et aux programmes du SCC en matière de santé.

Bibliographie

- ALLWRIGHT, S., F. BRADLEY, J. LONG, J. BARRY, L. THORNTON et J.V. PARRY.
« Prevalence of antibodies to hepatitis B, hepatitis C, and HIV and risk factors in Irish prisoners: results of a national cross sectional survey », *British Medical Journal*, vol. 321, n° 7253 (2000), p. 78-82.
- BULLOCK, T. « Changing levels of drug use before, during, and after imprisonment », dans M. Ramsay (dir.), *Prisoners' drug use and treatment: seven research studies* (p. 23-48), Londres, Home Office, 2003.
- CALZAVARA, L.M., T. MYERS, M. MILLSON, J. SCHLOSSBERG et A. BURCHELL.
Understanding HIV-related risk behaviour in prisons: the inmates' perspective, Toronto (Ontario), HIV Social, Behavioural and Epidemiological Studies Unit, Faculté de médecine, Université de Toronto, 1997.
- CALZAVARA, L.M., A.N. BURCHELL, J. SCHLOSSBERG, T. MYERS, M. ESCOBAR, E. WALLACE, et coll. « Prior opiate injection and incarceration history predict injection drug use among inmates », *Addiction*, vol. 98, n° 9 (2003), p. 1257-1265.
- COCHRAN, W.G. *Sampling Techniques*, 3^e édition, New York, John Wiley & Sons, Inc., 1977.
- CONKLIN, T.J., T. LINCOLN et R.W. TUTHILL. « Self-reported health and prior health behaviors of newly admitted correctional inmates », *American Journal of Public Health*, vol. 90 (2000), p. 1939-1941.
- DE, P., N. CONNOR, F. BOUCHARD et D. SUTHERLAND. « HIV and hepatitis C virus testing and seropositivity rates in Canadian federal penitentiaries: A critical opportunity for care and prevention », *Journal canadien des maladies infectieuses et de la microbiologie = Canadian Journal of Infectious Diseases*, vol. 15, n° 4 (2004), p. 221-225.
- FORD, P.M., M. PEARSON, P. SANKAR-MISTRY, T. STEVENSON, D. BELL et J. AUSTIN.
« HIV, hepatitis C and risk-behaviour in a Canadian medium-security federal penitentiary. Queen's University HIV Prison Study Group », *QJM: An International Journal of Medicine*, vol. 93, n° 2 (2000), p. 113-119.
- GYARMATHY, V.A., A. NEAIGUS et S. SZAMADO. « HIV risk behavior history of prison inmates in Hungary », *AIDS Education & Prevention*, vol. 15, n° 6 (2003), p. 561-569.
- HOGBEN, M., J. ST LAWRENCE et G.D. ELDRIDGE. « Sexual risk behavior, drug use, and STD rates among incarcerated women », *Women & Health*, vol. 34, n° 1 (2001), p. 63-78.

- LONG, J., S. ALLWRIGHT, J. BARRY, S.R. REYNOLDS, L. THORNTON, F. BRADLEY, et coll. « Prevalence of antibodies to hepatitis B, hepatitis C, and HIV and risk factors in entrants to Irish prisons: a national cross sectional survey », *BMJ*, vol. 323, n° 7323 (2001), p. 1209-1213.
- MARTIN, R.E., F. GOLD, W. MURPHY, V. REMPLÉ, J. BERKOWITZ et D. MONEY. « Drug use and risk of blood-borne infections: a survey of female prisoners in British Columbia », *Revue canadienne de santé publique = Canadian Journal of Public Health*, vol. 96, n° 2 (2005), p. 97-101.
- POULIN, C., M. ALARY, G. LAMBERT, G. GODIN, S. LANDRY, H. GAGNON, et coll. « Prevalence of HIV and hepatitis C virus infections among inmates of Quebec provincial prisons », *Journal de l'Association médicale canadienne = Canadian Medical Association Journal*, vol. 177, n° 3 (2007), p. 252-256.
- ROTILY, M., C. WEILANDT, S.M. BIRD, K. KALL, H.J. VAN HAASTRECHT, E. IANDOLO, et coll. « Surveillance of HIV infection and related risk-behaviour in European prisons. A multicentre pilot study », *European Journal of Public Health*, vol. 11, n° 3 (2001), p. 243-250.
- SAS INSTITUTE INC. *SAS/STAT® 9.1 User's Guide*, Cary (Caroline du Nord), SAS Institute Inc., 2004.
- SAS INSTITUTE INC. *SAS/STAT® 9.2 User's Guide*, Cary (Caroline du Nord), SAS Institute Inc., 2008.
- ONUSIDA. *Rapport de 2006 sur l'épidémie mondiale de SIDA*, ONUSIDA, 2006.
- ZAKARIA, D., J. THOMPSON et F. BORGATTA. « Matériel d'étude pour le Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque. Rapport de recherche R-212 », Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2009.
- ZOU, S., M. TEPPER et A. GIULIVI. « L'hépatite C au Canada », *Relevé des maladies transmissibles au Canada*, 27S3, 2001.

Annexe A : Études portant sur les comportements à risque dans la collectivité et en milieu carcéral

Auteur Région Année de l'étude Conception de l'étude	Échantillon	Comportements à risque	Prévalence avant l'incarcération	Prévalence durant l'incarcération
Poulin et coll. (2007) Québec, Canada 2003 QTA	1 607 hommes et femmes recrutés par recensement dans 7 des 17 prisons de la province. Taux de participation supérieur à 98 %. 84 % d'hommes; âge moyen : 33 ans pour les hommes et 36 ans pour les femmes; 63 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires.	Usage de drogues injectables Partage d'aiguilles entre les usagers de drogues injectables Tatouage Utilisation d'équipement non stérile pour le tatouage Perçage Utilisation d'équipement non stérile pour le perçage Relations sexuelles anales Relations sexuelles anales non protégées parmi ceux qui ont déclaré avoir eu des relations sexuelles anales Relations sexuelles anales ou vaginales en échange d'argent ou de drogues	(estimations des comportements – au moins une fois – en dehors du milieu carcéral) femmes : 42,8 % hommes : 27,8 % femmes : 56,1 % hommes : 53,3 % femmes : 60,4 % hommes : 48,4 % femmes : 31,1 % hommes : 15,5 % femmes : 54,4 % hommes : 30,7 % femmes : 9,6 % hommes : 14,4 % femmes : 50,4 % hommes : 42,5 % femmes : 84,1 % hommes : 82,8 % femmes : 42,0 % hommes : 6,0 %	(estimations des comportements – au moins une fois – en milieu carcéral) femmes : 0,8 % hommes : 4,4 % femmes : 50,0 % hommes : 63,3 % femmes : 4,8 % hommes : 37,9 % femmes : 41,7 % hommes : 18,3 % femmes : 4,0 % hommes : 2,1 % femmes : 30,0 % hommes : 20,7 % femmes : ND hommes : 1,5 % femmes : ND hommes : 80 % femmes : 0,4 % hommes : 1,3 %

Auteur Région Année de l'étude Conception de l'étude	Échantillon	Comportements à risque	Prévalence avant l'incarcération	Prévalence durant l'incarcération
		Relations sexuelles anales/vaginales non protégées parmi ceux qui ont déclaré avoir eu des relations sexuelles anales/vaginales en échange d'argent ou de drogues	femmes : 41,9 % hommes : 62,2 %	femmes : 100 % hommes : 94,1 %
Martin et coll. (2005) Colombie-Britannique, Canada 2001 QTA	104 femmes volontaires du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby dont certaines sont en détention provisoire avant de purger une peine supérieure à deux ans. Taux de participation de 83 %. 66 % de femmes blanches; 54 % âgées de 19 à 30 ans; 74 % purgent actuellement une peine liée à l'usage de drogues illicites.	Usage de drogues quelconques Usage de drogues injectables	93 % 65 %	36 % 21 %
Bullock (2003) Angleterre 2000-2001 Entrevues longitudinales	529 détenus de sexe masculin incarcérés depuis 1,5 an ou moins et qui ont été identifiés comme étant des toxicomanes au moment de leur admission (c.-à-d. qu'ils ont consommé de la drogue au cours de l'année précédant leur incarcération).	Prévalence de l'usage de 10 drogues d'intérêt Injection de drogues Drogues injectées parmi les usagers de drogues injectables	(estimations de la consommation au cours des 12 derniers mois dans la collectivité précédant l'incarcération actuelle) amphétamines 40 % cannabis 89 % cocaïne 40 % crack 40 % ecstasy 40 % héroïne 44 % tranquillisants 32 % 32 % amphétamines 32 % crack 23 % héroïne 82 %	(estimations de la consommation – au moins une fois – durant l'incarcération actuelle) amphétamines 2 % cannabis 54 % cocaïne 5 % crack 7 % ecstasy 4 % héroïne 27 % tranquillisants 15 % <1 % amphétamines 20 % héroïne 80 %

Auteur Région Année de l'étude Conception de l'étude	Échantillon	Comportements à risque	Prévalence avant l'incarcération	Prévalence durant l'incarcération
Ford et coll. (2000) Ontario, Canada 1998 QTA	350 hommes volontaires purgeant une peine d'au moins deux ans dans un pénitencier fédéral à sécurité moyenne. Taux de participation de 68 %.	Partage de l'attirail d'injection	18 % de tous les détenus ont déjà eu ce comportement en dehors du milieu carcéral	19 % de tous les détenus ont déjà eu ce comportement en milieu carcéral
Allwright et coll. (2000) République d'Irlande 1998 QTA	1 205 détenus de sexe masculin et féminin recrutés par échantillonnage aléatoire ou par recensement dans 9 des 15 établissements de la République d'Irlande. Taux de participation de 88 %. 95,3 % d'hommes; âge médian de 25 ans; fourchette d'âges : de 16 à 67 ans.	Partage d'aiguilles entre les usagers de drogues injectables	45,7 % au cours du mois précédant l'incarcération	71 %
Gyarmathy, Neaigus et Szamado (2003) Hongrie 1997-1998 QTA	632 détenus de sexe masculin et féminin recrutés par échantillonnage de commodité dans 14 des 24 établissements correctionnels du pays. 87 % d'hommes; âge moyen (σ) de 36,4 ans (9,9) pour les femmes et de 29 ans (9,2) pour les hommes.	Usage de drogues quelconques	femmes : 5,1 % hommes : 20,7 %	femmes : 1,3 % hommes : 8,9 %
Calzavara et coll. (2003) Ontario, Canada 1996-1997 Entrevues transversales	597 détenus de sexe masculin et féminin purgeant une peine inférieure à deux ans, recrutés par échantillonnage aléatoire stratifié dans 6 des 10 centres correctionnels provinciaux. Taux de participation de 89 %. 74 % d'hommes; 71 % de race blanche; 45 % âgés de 18 à 29 ans.	Usage de drogues quelconques Usage de drogues injectables	(toutes les estimations s'appliquent à l'année précédant l'incarcération) 68 % 17 %	(toutes les estimations s'appliquent aux douze derniers mois en milieu carcéral) 45 % 3 %

Auteur Région Année de l'étude Conception de l'étude	Échantillon	Comportements à risque	Prévalence avant l'incarcération	Prévalence durant l'incarcération
		<p>Injections avec des aiguilles usagées parmi les usagers de drogues injectables</p> <p>Utilisation systématique d'eau de javel concentrée pour nettoyer les seringues parmi ceux qui ont utilisé des seringues usagées pour s'injecter</p>	<p>32 %</p> <p>47 %</p>	<p>32 %</p> <p>50 %</p>
<p>Rotily et coll. (2001)</p> <p>France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Écosse et Suède</p> <p>1996-1997</p> <p>QTA</p>	<p>847 hommes recrutés par échantillonnage aléatoire ou par recensement.</p> <p>On a sélectionné un établissement dans chaque pays, sauf aux Pays-Bas où on a choisi un établissement de détention provisoire.</p> <p>Le taux de participation était variable, allant de 48 % en Italie à 94 % en Écosse.</p>	<p>Injections avec une aiguille usagée</p>	<p>46 % se sont injecté de la drogue au cours des quatre semaines précédant leur incarcération</p>	<p>De 50 % à 76 % se sont déjà injecté des drogues en milieu carcéral</p>
<p>Calzavara, Myers, Millson, Schlossberg et Burchell (1997)</p> <p>Ontario, Canada</p> <p>1995</p> <p>Entrevues transversales</p>	<p>Les détenus ont été sélectionnés aléatoirement à partir des listes de deux établissements fédéraux, l'un pour hommes, l'autre pour femmes (n = 39, soit 20 hommes et 19 femmes).</p> <p>Le taux de participation était de 82 %.</p>	<p>Usage de drogues quelconques</p>	<p>(toutes les estimations s'appliquent à l'année précédant l'incarcération)</p> <p>67 %</p>	<p>(toutes les estimations s'appliquent aux douze derniers mois en milieu carcéral)</p> <p>56 %</p>

Auteur Région Année de l'étude Conception de l'étude	Échantillon	Comportements à risque	Prévalence avant l'incarcération	Prévalence durant l'incarcération
		Drogues les plus souvent consommées	amphétamines (13 %) barbituriques (21 %) cocaïne (33 %) crack (35 %) marijuana/hachisch (55 %) opiacés : héroïne (21 %) opiacés : autres (28 %) psychédéliques (33 %) tranquillisants (35 %)	amphétamines (5 %) barbituriques (18 %) cocaïne (10 %) crack (10 %) marijuana/hachisch (51 %) opiacés : héroïne (8 %) opiacés : autres (18 %) psychédéliques (13 %) tranquillisants (23 %)
		Usage de drogues injectables	31 %	5 %
		Drogues injectables les plus souvent utilisées	Cocaïne et héroïne.	Cocaïne et héroïne.
		Partage d'aiguilles	tous : 13 % parmi les détenus s'injectant des drogues : 42 %	tous : 5 % parmi les détenus s'injectant des drogues : 100 %
		Nettoyage des aiguilles avec de l'eau de javel concentrée	tous : 8 % parmi les détenus s'injectant des drogues : 26 %	tous : 3 % parmi les détenus s'injectant des drogues : 60 %
		Toute relation sexuelle avec un partenaire	97 %	38 %
		Activités sexuelles avec un partenaire de même sexe	tous : 15 % femmes : 21 % hommes : 10 %	tous : 26 % femmes : 37 % hommes : 15 %
		Relations sexuelles anales ou vaginales	95 %	18 %
		Toute relation sexuelle non protégée	tous : 69 % parmi ceux qui ont eu des relations sexuelles anales ou vaginales : 73 %	tous : 18 % parmi ceux qui ont eu des relations sexuelles anales ou vaginales : 100 %

Remarque : Les études sont présentées par ordre chronologique décroissant. La période durant laquelle le comportement est quantifié est précisée si l'étude en question l'indique. QTA = questionnaire transversal autoadministré; σ = écart type; ND = non demandé.

Annexe B : Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues visés par le SNDMICR

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR													
	Collectivité	Milieu carcéral												
Comportements sexuels														
Toute relation sexuelle (orale, vaginale ou anale)	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous eu des relations sexuelles orales, anales ou vaginales avec une autre personne? Oui Non	Depuis novembre dernier, avez-vous eu des relations sexuelles orales, vaginales ou anales avec une autre personne en établissement? Non Oui												
Relations sexuelles avec un ou plusieurs hommes	Avez-vous eu des relations sexuelles orales, anales ou vaginales avec un homme? Non Oui	Depuis novembre dernier, avec combien d'hommes ou de femmes avez-vous eu des relations sexuelles en établissement? <i>(Veuillez cocher toute réponse pertinente)</i> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Hommes</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Femmes</td> </tr> <tr> <td>Aucun</td> <td>Aucune</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>De 2 à 5</td> <td>De 2 à 5</td> </tr> <tr> <td>De 6 à 10</td> <td>De 6 à 10</td> </tr> <tr> <td>11 ou plus</td> <td>11 ou plus</td> </tr> </table>	Hommes	Femmes	Aucun	Aucune	1	1	De 2 à 5	De 2 à 5	De 6 à 10	De 6 à 10	11 ou plus	11 ou plus
Hommes	Femmes													
Aucun	Aucune													
1	1													
De 2 à 5	De 2 à 5													
De 6 à 10	De 6 à 10													
11 ou plus	11 ou plus													

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR													
	Collectivité	Milieu carcéral												
Relations sexuelles avec un ou plusieurs hommes (suite)		<p>Relations sexuelles avec un ou plusieurs hommes Depuis novembre dernier, en milieu carcéral, combien de fois avez-vous utilisé... Un condom lors de relations sexuelles vaginales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p> <p>Un condom ou une digue dentaire lors de relations sexuelles orales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p> <p>Un condom lors de relations sexuelles anales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p>												
Relations sexuelles avec plus d'un homme	<p>Avec combien d'hommes avez-vous eu des relations sexuelles orales, anales ou vaginales?</p> <p>1 De 2 à 5 De 6 à 10 De 11 à 25 Plus de 25</p>	<p>Depuis novembre dernier, avec combien d'hommes ou de femmes avez-vous eu des relations sexuelles en milieu carcéral? (<i>Veillez cocher toute réponse pertinente</i>)</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%; text-align: center;">Hommes</th> <th style="width: 50%; text-align: center;">Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aucun</td> <td>Aucune</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>De 2 à 5</td> <td>De 2 à 5</td> </tr> <tr> <td>De 6 à 10</td> <td>De 6 à 10</td> </tr> <tr> <td>11 ou plus</td> <td>11 ou plus</td> </tr> </tbody> </table>	Hommes	Femmes	Aucun	Aucune	1	1	De 2 à 5	De 2 à 5	De 6 à 10	De 6 à 10	11 ou plus	11 ou plus
Hommes	Femmes													
Aucun	Aucune													
1	1													
De 2 à 5	De 2 à 5													
De 6 à 10	De 6 à 10													
11 ou plus	11 ou plus													

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR													
	Collectivité	Milieu carcéral												
Relations sexuelles avec une ou plusieurs femmes	<p>Avez-vous eu des relations sexuelles orales, anales ou vaginales avec une femme?</p> <p>Non Oui</p>	<p>Depuis novembre dernier, avec combien d'hommes ou de femmes avez-vous eu des relations sexuelles? (<i>Veillez cocher toute réponse pertinente</i>)</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Hommes</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Femmes</td> </tr> <tr> <td>Aucun</td> <td>Aucune</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>De 2 à 5</td> <td>De 2 à 5</td> </tr> <tr> <td>De 6 à 10</td> <td>De 6 à 10</td> </tr> <tr> <td>11 ou plus</td> <td>11 ou plus</td> </tr> </table> <p>Relations sexuelles avec une ou plusieurs femmes</p> <p>Un condom lors de relations sexuelles vaginales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p> <p>Un condom ou une digue dentaire lors de relations sexuelles orales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p> <p>Un condom lors de relations sexuelles anales?</p> <p>Ne s'applique pas Jamais Rarement Souvent Toujours</p>	Hommes	Femmes	Aucun	Aucune	1	1	De 2 à 5	De 2 à 5	De 6 à 10	De 6 à 10	11 ou plus	11 ou plus
Hommes	Femmes													
Aucun	Aucune													
1	1													
De 2 à 5	De 2 à 5													
De 6 à 10	De 6 à 10													
11 ou plus	11 ou plus													

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR	
	Collectivité	Milieu carcéral
Relations sexuelles avec plus d'une femme	Avec combien de femmes avez-vous eu des relations sexuelles orales, anales ou vaginales? 1 De 2 à 5 De 6 à 10 De 11 à 25 Plus de 25	Depuis novembre dernier, avec combien d'hommes ou de femmes avez-vous eu des relations sexuelles en milieu carcéral? (<i>Veillez cocher toute réponse pertinente</i>) Hommes Femmes Aucune Aucune 1 1 De 2 à 5 De 2 à 5 De 6 à 10 De 6 à 10 11 ou plus 11 ou plus
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires habituels	Avez-vous eu des relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires sexuels habituels ? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire sexuel habituel en milieu carcéral? Non Oui
Relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires occasionnels (c.-à-d. une personne ou des gens que vous connaissiez peu)	Avez-vous eu des relations sexuelles non protégées avec un ou plusieurs partenaires sexuels occasionnels (c.-à-d. avec une personne ou des gens que vous connaissiez peu)? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous eu des relations sexuelles non protégées avec un partenaire sexuel occasionnel (c.-à-d. quelqu'un que vous connaissiez peu) en milieu carcéral? Non Oui
Relations sexuelles avec une personne séropositive (VIH, VHC), ayant une ITS ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue ^a	Avez-vous eu des relations sexuelles avec une personne en sachant qu'elle était séropositive (VIH, VHC)? Non Oui Je ne sais pas si elle était infectée ou non	Depuis novembre dernier, avez-vous eu des relations sexuelles avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou ayant une ITS? Non Oui Je ne sais pas
Recevoir de l'argent, du matériel d'injection (p. ex. eau, filtre, contenant ou cuillère pour faire chauffer la drogue, aiguilles/seringues), de la drogue ou des biens (p. ex. tabac ou cigarettes) en échange de faveurs sexuelles	Est-ce que quelqu'un vous a déjà remis de l'argent, du matériel d'injection, de la drogue ou des biens (p. ex. tabac ou cigarettes) en échange de faveurs sexuelles ? Non Oui	Depuis novembre dernier, une personne vous a-t-elle remis de l'argent, du matériel d'injection, des drogues ou des biens (p. ex. tabac ou cigarettes) en échange de faveurs sexuelles en milieu carcéral? Non Oui
Offrir de l'argent, du matériel d'injection, de la drogue ou des biens en échange de faveurs sexuelles.	Avez-vous déjà remis de l'argent, du matériel d'injection, de la drogue ou des biens (p. ex. tabac ou cigarettes) à une personne en échange de faveurs sexuelles ? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous remis de l'argent, du matériel d'injection, des drogues ou des biens (p. ex. tabac ou cigarettes) en échange de faveurs sexuelles en milieu carcéral? Non Oui

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR	
	Collectivité	Milieu carcéral
Comportements liés aux drogues		
Consommation de drogues quelconques	Avez-vous consommé des drogues ou des produits chimiques au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous consommé des drogues ou des produits chimiques en milieu carcéral? Non Oui
Usage de drogues non injectables	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous consommé des drogues (<i>p. ex. de la marijuana ou de la cocaïne</i>) ou des produits chimiques (<i>p. ex. de la colle ou de l'essence</i>) par voie nasale, respiratoire ou orale? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous consommé des drogues (<i>p. ex. marijuana ou cocaïne</i>) ou des produits chimiques (<i>p. ex. colle ou essence</i>) par voie nasale, respiratoire ou orale (c.-à-d. sans utiliser d'aiguille ou de seringue) en milieu carcéral? Non Oui
Fréquence de l'usage de drogues non injectables	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, à quelle fréquence avez-vous consommé des drogues ou des produits chimiques par voie nasale, respiratoire ou orale? <i>(Veuillez cocher une seule réponse)</i> Chaque jour Une ou deux fois par semaine Une ou deux fois par mois Tous les deux mois De temps à autre Une seule fois seulement	Depuis novembre dernier, à quelle fréquence avez-vous consommé des drogues ou des produits chimiques sans utiliser d'aiguilles ou de seringues en milieu carcéral? <i>(Veuillez cocher une seule réponse)</i> Chaque jour Une ou deux fois par semaine Une ou deux fois par mois Tous les deux mois De temps à autre Une seule fois seulement
Drogues non injectables les plus fréquemment consommées	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, quelles drogues ou produits chimiques avez-vous consommés le plus souvent par voie nasale, respiratoire ou orale? <i>(Max. trois réponses)</i>	Depuis novembre dernier, quelles drogues ou produits chimiques avez-vous consommés le plus souvent sans utiliser d'aiguille ou de seringue en milieu carcéral? <i>(Max. trois réponses)</i>
Usage de drogues injectables	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, vous êtes-vous injecté des drogues ou des produits chimiques? Non Oui	Depuis novembre dernier, vous êtes-vous injecté des drogues (ou toute autre substance, comme de l'alcool ou des produits chimiques) en milieu carcéral? Non Oui

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR	
	Collectivité	Milieu carcéral
Fréquence de l'usage de drogues injectables	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, à quelle fréquence vous êtes-vous injecté des drogues (ou toute autre substance, comme de l'alcool ou des produits chimiques)? Chaque jour Une ou deux fois par semaine Une ou deux fois par mois Tous les deux mois De temps à autre Une seule fois seulement	Depuis novembre dernier, à quelle fréquence vous êtes-vous injecté des drogues (ou toute autre substance, comme de l'alcool ou des produits chimiques) en milieu carcéral? Chaque jour Une ou deux fois par semaine Une ou deux fois par mois Tous les deux mois De temps à autre Une seule fois seulement
Fréquence des boulimies d'injection (c.-à-d. plusieurs injections en peu de temps)	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, à quelle fréquence avez-vous eu des périodes de consommation intense (c.-à-d. de nombreuses injections en peu de temps)? Jamais Rarement Souvent Toujours	Depuis novembre dernier, à quelle fréquence avez-vous eu des périodes de consommation intense (c.-à-d. de nombreuses injections en peu de temps) en milieu carcéral? Jamais Rarement Souvent Toujours
Drogues injectables les plus souvent consommées	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, quelles drogues ou quels produits chimiques vous êtes-vous injectés le plus souvent ? (<i>Max. trois réponses.</i>)	Depuis novembre dernier, quelles drogues ou quels produits chimiques vous êtes-vous injectés le plus souvent en milieu carcéral? (<i>Max. trois réponses.</i>)
Prêt d'une seringue à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous passé une aiguille ou une seringue à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, passé une aiguille ou une seringue à quelqu'un d'autre après l'avoir utilisée? Non Oui
Utilisation de la seringue usagée de quelqu'un d'autre	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous utilisé l'aiguille ou la seringue d'une autre personne après qu'elle l'a utilisée? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, utilisé l'aiguille ou la seringue d'une autre personne après qu'elle l'a utilisée? Non Oui
Partage d'une aiguille avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous partagé une aiguille ou une seringue avec une autre personne <i>en sachant</i> qu'elle était séropositive (VIH, VHC)? Non Oui J'ignorais si elle était séropositive ou non	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, partagé une aiguille ou une seringue avec une autre personne <i>en sachant</i> qu'elle était séropositive (VIH, VHC)? Non Oui J'ignorais si elle était séropositive ou non

Comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours d'une période de six mois	Questions du SNDMICR	
	Collectivité	Milieu carcéral
Prêt de son attirail d'injection à une autre personne après l'avoir utilisé	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous prêté votre attirail d'injection à une autre personne après l'avoir utilisé? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, prêté votre attirail d'injection à une autre personne après l'avoir utilisé? Non Oui
Utilisation de l'attirail d'injection usagé d'une autre personne	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous utilisé l'attirail d'injection d'une autre personne après qu'elle l'a utilisé? Non Oui	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, utilisé l'attirail d'injection d'une autre personne après qu'elle l'a utilisé? Non Oui
Partage de son attirail d'injection avec une personne séropositive (VIH, VHC) ou dont la situation au chapitre des infections est inconnue	Au cours des six derniers mois que vous avez passés dans la collectivité, avez-vous partagé de l'attirail d'injection avec une autre personne <i>en sachant</i> qu'elle était séropositive (VIH, VHC)? Non Oui J'ignorais si elle était infectée ou non	Depuis novembre dernier, avez-vous, en milieu carcéral, partagé de l'attirail d'injection avec une autre personne <i>en sachant</i> qu'elle était séropositive (VIH, VHC)? Non Oui J'ignorais si elle était infectée ou non

Remarque : Les détenus ont déclaré leurs comportements liés aux activités sexuelles et aux drogues au cours des six derniers mois dans la collectivité avant leur incarcération actuelle et des six derniers mois en milieu carcéral avant l'administration du questionnaire. SNDMICR = Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque; VIH = virus de l'immunodéficience humaine; VHC = virus de l'hépatite C; ITS = infection transmissible sexuellement.

^aLa question relative aux comportements dans la collectivité ne tenait pas compte des ITS.

Annexe C : Caractéristiques des détenus sous responsabilité fédérale, par source de données

Caractéristiques	SNDMICR (n = 3 357) (N = 13 701)				X ² (df) ou F(v ₁ ,v ₂)	Données administratives du SCC (N = 13 041)			
	Hommes (n = 3 006) (N = 13 222)		Femmes (n = 351) (N = 479)			Hommes (N = 12 574)		Femmes (N = 467)	
	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)	n	Moyenne ou % (IC de 95 %)		N	Moyenne ou %	N	Moyenne ou %
Âge (en années)	2 899	38 (38, 39)	335	34 (34, 35)	106,64* (1,3192)	12 554	38	466	35
Niveau de scolarité le plus élevé au moment du sondage (en %)									
Inférieur au diplôme d'études secondaires	1 252	46 (44, 48)	156	48 (45, 51)	0,68	-	-	-	-
Supérieur au diplôme d'études second.	1 533	54 (52, 56)	176	52 (49, 55)	(1)	-	-	-	-
État civil (en %)									
Marié/conjoint de fait	884	31 (29, 32)	121	35 (32, 38)	4,90*	4 839	39	165	36
Célibataire/séparé/divorcé/veuf/ veuve	2 043	69 (68, 71)	224	65 (62, 68)	(1)	7 654	61	297	64
Pays de naissance (en %)									
Canada	2 622	89 (88, 90)	320	92 (91, 94)	5,87*	11 175	89	412	89
Autre	305	11 (10, 12)	26	8 (6, 9)	(1)	1 386	11	53	11
Déclaration volontaire des Autochtones (en %)									
Autochtones	612	21 (19, 22)	129	36 (33, 38)	94,37*	2 466	20	147	32
Non-Autochtones	2 281	79 (78, 81)	212	65 (62, 67)	(1)	10 023	80	310	68
Race (en %)									
Blanc	1 852	65 (63, 67)	179	55 (52, 58)	82,52*	8 482	68	258	56
Autochtone	612	21 (20, 23)	129	36 (34, 38)	(2)	2 466	20	147	32
Autre minorité visible	356	14 (13, 15)	28	9 (7, 11)		1 541	12	52	11
Langue la plus aisément parlée (en %)									
Anglais	2 154	78 (77, 79)	302	84 (83, 86)	32,90*	8 425	74	317	79
Français	719	20 (20, 21)	37	14 (13, 15)	(2)	2 342	21	62	15
Autre	54	2 (1, 2)	6	2 (1, 2)		642	6	22	5
Années purgées de la peine actuelle	2 702	4,8 (4,6, 5,1)	318	2,2 (2,0, 2,4)	274,15* (1, 2975)	12 554	4,4	466	3,0
Région (en %)									
Atlantique	317	10 (10, 10)	50	13 (13, 13)	-	1 297	10	62	13
Québec	868	24 (24, 24)	42	16 (16, 16)		2 990	24	73	16
Ontario	627	27 (27, 27)	84	26 (26, 26)		3 344	27	123	26
Prairies	847	25 (25, 25)	137	33 (33, 33)		3 168	25	151	32
Pacifique	347	15 (14, 15)	38	13 (12, 13)		1 772	14	58	12
Cote de sécurité (en %)									
Maximale	581	21 (21, 21)	0		-	3 199	25	102	22
Moyenne	1 488	60 (60, 60)	0			6 934	55	196	42
Minimale	869	18 (18, 18)	4	1 (1, 1)		1 907	15	161	34
Inconnue	68	1 (1, 1)	347	99 (99, 99)		534	4	8	2

Remarque : Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100. Un niveau d'études déduit à partir de données administratives ne peut être comparé aux estimations du SNDMICR en raison de l'incompatibilité des deux méthodes de collecte des renseignements (test normalisé à l'admission et déclaration par l'intéressé au moment du sondage). La cote de sécurité des détenus au moment du SNDMICR était fondée sur le niveau de sécurité de l'établissement où ils étaient incarcérés; c'est ce qui explique pourquoi cette cote est inconnue pour la majorité des femmes, qui résident dans des établissements à niveaux de sécurité multiples. Le test du chi carré n'a pu être appliqué aux régions en raison de l'absence de variation entre les strates. SNDMICR = Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque; SCC = Service correctionnel du Canada; n = taille de l'échantillon; N = taille estimée de la population.

*p < 0,05.